

Quel avenir pour la lexicographie française ?

Pierre Corbin

Université Charles de Gaulle - Lille 3
UMR 8163 "Savoirs, Textes, Langage"
pierre.corbin@univ-lille3.fr

L'investissement financier que suppose ce genre de produits est relativement important ; il dépasse de loin les moyens du chercheur isolé. Il exige, soit une décision proprement politique, soit la recherche capitaliste d'une rentabilité.

Rey (2008 : 13)

1 Introduction : d'une utopie humaniste au rêve de Sue Atkins

Les dictionnaires sont des textes importants. Témoignant de ce qui s'est déjà dit ou écrit pour guider ce qui pourra se dire ou s'écrire, ils reflètent, par leurs contenus, leur diffusion et leurs usages, les rapports d'une culture à son idiome ou les relations qu'elle entretient avec d'autres cultures et l'intérêt qu'elle porte à leurs idiomes¹. Mais ces liens sont tout sauf simples, et leurs reflets sont volontiers brouillés. S'ils sont peu diversifiés et pauvres en substance, les dictionnaires constituent pour leurs destinataires des repères faciles et d'utilisation aisée mais laissant sans réponses nombre de questions ; s'ils sont plus variés et plus riches, donc plus complexes, leur choix adéquat requiert du discernement et leur utilisation, moins immédiate, demande application et patience². La difficulté à trouver une information dans un dictionnaire, surtout dans une version imprimée de celui-ci, étant susceptible de croître avec la probabilité qu'elle y figure, ces répertoires deviennent d'autant plus élitistes que leur matière s'enrichit et que le traitement de celle-ci s'affine : attestant simultanément de la vitalité des idiomes dont ils traitent et de l'attachement que vouent à ceux-ci certains locuteurs, mais se désançant *ipso facto* du rôle utilitaire qui est au principe de cette classe d'ouvrages, ils tendent alors à trouver leur fin dans leur propre développement, ce qui les prédispose à être salués comme des œuvres dont le nom s'inscrit dans la liste des monuments de la lexicographie à côté d'autres produits de l'esprit sélectionnés pour l'admiration et l'exégèse³, en même temps que se restreint le nombre de ceux qui, étant disposés à assumer le coût de leur acquisition et les efforts requis par leur consultation, peuvent assez maîtriser celle-ci pour en tirer profit.

Un remède humaniste à ce paradoxe d'une production dictionnaire d'autant moins accessible qu'elle enrichit son contenu informationnel et, partant, qu'elle est susceptible de rendre davantage de services pourrait être une éducation scolaire suivie aux bienfaits de la consultation régulière des dictionnaires, tout au long de la vie, pour la construction et la consolidation d'un rapport intime de chacun avec son propre idiome et son ouverture à d'autres idiomes, accompagnée d'une formation pratique méthodique et suffisamment approfondie à cette consultation pour que celle-ci puisse s'effectuer judicieusement, avec aisance et efficacité. Sans un soutien approprié de cette nature, on ne peut que s'attendre à voir les locuteurs, même cultivés, comprendre ce qu'ils peuvent dans des dictionnaires érudits trop complexes pour eux ou se détourner de ceux-ci pour des répertoires plus frustes et inégalement recommandables mais dont la modestie des ambitions facilite la consultation, la gratuité d'accès à un certain nombre d'entre eux sur Internet jouant nécessairement en leur faveur.

On peut envisager, cependant, que l'évolution technologique permette de concilier raffinement des contenus et simplicité d'emploi, par une personnalisation très élaborée des modes de consultation sur écran. Telle était la vision du « dictionnaire du futur » présentée, il y a douze ans déjà, par la lexicographe britannique Sue Atkins⁴ dans une communication au congrès de Göteborg de l'association européenne de lexicographie EURALEX réimprimée six ans plus tard dans un livre d'hommages (Atkins 2002). Dans l'environnement lexicographique plurilingue qu'elle imaginait (§ 2), le lexique de chaque langue prise en

compte ferait l'objet d'une description fouillée stockée dans une base de données, en respect d'un même cadre théorique⁵ afin d'établir des liens hypertextuels entre les différentes bases et de permettre la comparaison des langues. De cet ensemble « réel » de bases de données lexicographiques de référence structurées linguistiquement en thesaurus émanerait, selon les souhaits des consultants, une pluralité de dictionnaires « virtuels »⁶ – monolingues, bilingues ou bilingualisés – dont la métalangue, parfaitement explicite et dépourvue de codifications⁷, serait choisie par eux⁸ et qu'ils pourraient consulter à leur gré soit pour des recherches ponctuelles⁹, soit pour approfondir à loisir leurs connaissances concernant une langue ou les ressemblances et différences entre langues¹⁰, notamment par l'accès à de nombreuses occurrences en corpus¹¹. Pour sa promotrice, cet environnement lexicographique inédit de grande ampleur qui ferait de la consultation des dictionnaires un plaisir¹² et dont la palette d'utilisations possibles s'étendrait du plus utilitaire¹³ au plus culturel était linguistiquement et technologiquement réalisable, mais se heurtait à l'obstacle du financement des moyens exceptionnels que son élaboration nécessiterait¹⁴.

Douze ans plus tard, le rêve de Sue Atkins attend encore son financier, en dépit de l'universalité de la langue anglaise. Quant à la lexicographie française, toujours dominée par l'imprimé, il est à craindre qu'elle soit engagée, au moins pour ce qui concerne sa composante monolingue qui sera seule envisagée ici, dans une traversée du désert dont l'issue ne se laisse pas discerner et qu'au trompe-l'œil de ce que Pruvost (2006 : 83-92) a décrit comme son « demi-siècle d'or » (1950-1994) succède une phase récessive marquée par le rétrécissement de l'offre et la médiocrité de la demande¹⁵.

Divers indices, qui seront exposés plus loin, semblent en effet indiquer une atonie durable du marché français des dictionnaires en dépit de coups d'éclat commerciaux isolés : il y a dix ans déjà, on pouvait percevoir un essoufflement de l'innovation dictionnaire¹⁶, qui perdure malgré quelques soubresauts. Les causes, pour autant qu'on les discerne, en apparaissent complexes et la situation actuelle pourrait être la résultante d'un processus de désajustement de l'offre et de la demande obéissant à plusieurs paramètres qui trouverait son commencement au début même du « demi-siècle d'or », ce dont la conjugaison du prestige des ouvrages phares de cette période et de succès commerciaux compensant suffisamment les échecs aurait contribué à retarder la perception.

2 Un demi-siècle de malentendus ?

Toute périodisation est à la fois une construction intellectuelle, dont on ne peut guère faire l'économie, qui, sur la base d'un choix de critères plus ou moins explicités, discerne des repères qui aident à penser le flux historique, et un coup de force qui, s'il trouve des échos, fixe l'interprétation de celui-ci en une doxa dont la pseudo-évidence fait obstacle à d'autres découpages. Les familiers de l'histoire récente de la lexicographie générale monolingue française discernent bien ce que Jean Pruvost a voulu enserrer entre les bornes qui délimitent son « demi-siècle d'or » : un ensemble de répertoires remarquables par divers traits combinables sans être partagés par tous les ouvrages envisagés, au premier rang desquels figurent des dimensions importantes, une couverture culturelle et patrimoniale ambitieuse, des coûts élevés, l'influence de théories linguistiques et la mise en œuvre de concepts dictionnaires et de dispositifs textuels originaux – toutes propriétés qui peuvent avoir joué un rôle à la fois dans la notoriété des ouvrages parmi ceux qui s'intéressent aux dictionnaires et dans les modulations très variables de leur succès public. Mais, par rapport aux dates repères proposées, dont la première (1950), qui n'est que la marque du milieu du siècle sans corrélat dictionnaire précis, vise assurément à englober les débuts de la parution en volumes de la première édition du *Grand Robert* (1953)¹⁷ alors que la seconde (1994) coïncide avec celle du dernier tome du *Trésor de la langue française*, la périodisation peut être sensiblement affinée et relativisée si d'une part on réfère les bornes initiale et finale à des critères identiques et si d'autre part on interprète de façon raisonnée les traits hétérogènes précédemment mentionnés pour fixer des limites chronologiques à la production d'ensembles cohérents d'ouvrages partageant des propriétés qui éclairent les orientations de l'édition et les réactions du public. C'est sur la base de cette circonscription plus précise d'une époque de la lexicographie monolingue française communément appréciée comme prestigieuse que l'on pourra commencer à y repérer diverses préfigurations de sa configuration actuelle.

2.1 Combien dure un demi-siècle ?

Une première façon de périodiser est de s'appuyer sur la date de parution des ouvrages. Pour ceux en plusieurs volumes dont la publication est échelonnée, on peut alors prendre en compte soit l'année du début de celle-ci, soit celle de son achèvement, qui sont toutes deux intéressantes mais ne correspondent ni aux mêmes dispositions d'achat (une souscription étant plus insensible dans un budget qu'une acquisition à échéance pour les ouvrages chers), ni au même contexte éditorial de mise des dictionnaires sur le marché : en 1964, si l'on disposait de quelque argent, on pouvait songer à acheter le *Grand Larousse encyclopédique en dix volumes* ou le *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* de Paul Robert, tous deux achevés cette année-là, mais, onze ans plus tôt, on n'aurait pu souscrire qu'à ce dernier ouvrage, dont paraissait le premier tome, alors que la publication du dictionnaire Larousse, plus concentrée, ne débuta qu'en 1960 ; à l'inverse, 1971 vit la concurrence des souscriptions au *Trésor de la langue française* et au *Grand Larousse de la langue française*, mais les souscripteurs de celui-ci jouirent de leur collection complète seize ans avant ceux de celui-là, qui finit de paraître dans un environnement éditorial différent, d'où le dictionnaire Larousse avait disparu¹⁸ mais dans lequel figurait, depuis 1985, la deuxième édition du *Grand Robert de la langue française*¹⁹.

Cette distinction des moments initial et terminal d'une édition a pour effet sur la périodisation en question que, si l'on retient la date de publication complète des dictionnaires multivolumes, adéquate pour saisir les ouvrages qui sont en concurrence effective sur un marché donné, le « demi-siècle d'or » n'aura duré que 30 ans, de 1964 à 1994²⁰, alors que, sur la base du début de leur publication, plus pertinente pour apprécier les options des éditeurs, son ancrage est antérieur (1953) et sa durée plus incertaine, selon le choix de l'ouvrage que l'on prendra comme terme, qui dépendra des critères retenus : 29 ans si c'est 1982, avec le *Robert méthodique* et le *Grand dictionnaire encyclopédique Larousse*, 32 en intégrant la refonte du *Grand Robert de la langue française*, 35 ou 36 si l'on pousse jusqu'au *Petit Robert des enfants* et au très renouvelé *Petit Larousse illustré 1989* (1988), voire au *Robert oral-écrit* (1989) ou au *Robert électronique*, disque optique pionnier (1989), 39 si, sur la base de son retentissement, on s'autorise à agglomérer aux dictionnaires généraux le *Dictionnaire historique de la langue française* dirigé par Alain Rey (1992), et même 40 si l'on inclut le *Nouveau Petit Robert* de 1993, sur lequel reposent les versions actuelles.

Une autre manière de périodiser, particulièrement intéressante pour l'histoire des projets dictionnaires mais dans certains cas difficile à mettre en œuvre avec précision, serait de retenir l'origine de ceux-ci et le début de leur concrétisation. Sur une telle base, qui fait remonter le *Trésor de la langue française* à la fin des années cinquante avec comme repère symbolique le colloque préfigurant sa mise en route (Collectif 1961), le « demi-siècle d'or » pourrait avoir débuté en 1945, année que Paul Robert retint comme point de départ de son dictionnaire²¹, et duré une quarantaine d'années si l'on prend comme terme le *Dictionnaire culturel en langue française*, paru en 2005 seulement, mais engagé par Alain Rey dès le début des années quatre-vingt-dix, dans l'élan de son *Dictionnaire historique de la langue française*, et conçu sans nul doute assez antérieurement²².

2.2 Lignes de faille

Pour tenter de comprendre les modalités et les rythmes d'une évolution qui a mené d'un proche passé entreprenant et riche de réalisations originales mais aux limites chronologiques incertaines à un présent inquiet et prudent, il convient de distinguer, dans l'ensemble flou et composite dont la notion intuitive de « demi-siècle d'or » suscite l'évocation, des sous-ensembles d'ouvrages partageant des propriétés qui tout à la fois peuvent avoir contribué à leur aura et limité leur succès. Une partition opératoire semble être celle qui distingue d'une part les très grands ouvrages multivolumes qui avaient vocation à servir de références mais dont le prix et l'encombrement pouvaient être dissuasifs, et d'autre part des répertoires plus réduits de divers types qui ont expérimenté des formules nouvelles avec des fortunes variables²³.

2.2.1 Les sommes

S'est-on jamais avisé qu'en à peine plus de trois décennies on a proposé à la population française d'acheter huit collections dictionnaires multivolumes de référence, quatre "de langue" et quatre "encyclopédiques", soit en moyenne une tous les quatre ans et demi, dont deux étaient des refontes d'ouvrages antérieurs et trois autres des refontes de répertoires publiés dans l'intervalle considéré ? Soit, dans l'ordre de parution de leur premier volume : le *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* (6 vol., 1953-1964), le *Grand Larousse encyclopédique* (10 vol., 1960-1964, refonte du *Larousse du XX^e siècle* en 6 vol. de 1928-1933), le *Dictionnaire encyclopédique Quillet* (8 vol., 1968-1970, refonte de l'édition en 6 vol. de 1953), le *Grand Larousse de la langue française* (7 vol., 1971-1978), le *Trésor de la langue française* (16 vol., 1971-1994), le *Dictionnaire encyclopédique Quillet* (10 vol., 1977, refonte de l'édition de 1968-1970), le *Grand dictionnaire encyclopédique Larousse* (10 vol.²⁴, 1982-1985, refonte du *Grand Larousse encyclopédique* de 1960-1964) et le *Grand Robert de la langue française* (9 vol., 1985, refonte du *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* de 1953-1964). Avec la concentration, dans une période aussi ramassée, de cinq sommes de connaissances (trois "de langue" et deux "encyclopédiques") foncièrement différentes (compte non tenu des trois refontes les plus récentes), l'importance patrimoniale de l'activité lexicographique monolingue était assez manifeste pour qu'un observateur étranger expert vît dans la France le « pays du dictionnaire » (Hausmann 1985 : 36)²⁵, l'année même où la nouvelle édition du *Grand Robert de la langue française* venait clore une série globalement prestigieuse (même si, toute appréciation qualitative réservée, les dictionnaires Quillet ne jouissent pas de la même cote symbolique que les Larousse, les Robert et le *Trésor de la langue française*).

Cependant, si la plupart de ces dictionnaires ont gagné leur place dans l'histoire des ouvrages marquants de la lexicographie française, qu'en a-t-il été de leur succès public et de leur fortune commerciale ? Même sans disposer de données suffisantes pour fournir une vue précise et significative de leurs ventes²⁶ et de leurs publics respectifs, il semble possible, par le raisonnement et divers recoupements, d'avancer qu'il était déjà difficile pour la demande d'être au diapason d'une offre dont le prix de revient était très élevé, et qui ne pouvait être rentable que si l'on parvenait à toucher assez rapidement, outre ceux qui pourraient avoir un usage effectif et raisonnablement maîtrisé de certains des ouvrages, une fraction suffisante de ceux qui, faute de besoin ou de compétence, ne rentabiliseraient pas leur investissement par l'utilisation qu'ils feraient des répertoires acquis mais que leurs valeurs et leurs croyances, stimulées par les discours publicitaires, prédisposaient à considérer leur possession comme bénéfique à un titre ou un autre (culturel, éducatif, symbolique...). Divers indices suggèrent en effet que la riche production de dictionnaires de référence concentrée entre 1953 et 1985, dont l'abondance même et la concentration dans le temps limitaient le potentiel commercial de chacun, pourrait être le bouquet final d'une époque qui commençait à être révolue avant même que l'informatique ne vînt modifier les rapports des individus aux sources de connaissances :

– Pour ce qui concerne les dictionnaires "de langue", dont la richesse a pour contrepartie une organisation des articles dont la complexité pluriforme (longueur, structuration, rédaction, codification) est un obstacle sévère pour les consultants²⁷, si le *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* de Paul Robert connut assez de succès pour asseoir la Société du Nouveau Littré qu'il créa pour le commercialiser, c'est la réussite durable du *Petit Robert* qui constitua depuis 1967 la manne de l'entreprise, et l'on peut se demander si les comptes du grand dictionnaire fondateur dont il fut dérivé eussent été à l'équilibre sans le patrimoine personnel que son concepteur investit dans la réalisation de son œuvre. Mais le coût de la refonte de celui-ci en 1985²⁸, insuffisamment équilibrée par les ventes, scella la fin de l'indépendance de la petite entreprise et son intégration dans un grand groupe éditorial, qui, de CEP Communication au probable prochain acheteur d'Editis²⁹, l'aura fait changer plusieurs fois de portefeuille d'actionnaires en à peine un quart de siècle. Le *Grand Larousse de la langue française*, pour sa part, ne rencontra pas un succès suffisant et finit par sortir du catalogue de son éditeur³⁰ sans connaître ni refonte ni successeur. Quant au *Trésor de la langue française*, son financement sur fonds publics l'exemptait par définition de contraintes de rentabilité commerciale qu'il n'aurait pas pu satisfaire³¹, mais, au terme de sa publication, l'ambition initiale de produire des dictionnaires similaires pour toutes les strates historiques du lexique français depuis les origines fut abandonnée par le C.N.R.S. avec le démantèlement de l'Institut National

de la Langue Française fin 2000³², et c'est désormais en ligne et selon un autre concept que se développe, seul rescapé, le *Dictionnaire du moyen français* [DMF] articulé à une « Base de textes du moyen français »³³.

– En dépit d'une lisibilité plus aisée et d'un programme d'informations plus ouvert et potentiellement plus largement attractif que ceux des dictionnaires "de langue", ainsi que de la plus-value apportée par l'iconographie, les grands dictionnaires "encyclopédiques" des années soixante à quatre-vingt n'ont pas connu une évolution commerciale plus florissante, Larousse se trouvant lui aussi aspiré par CEP Communication un peu avant Le Robert³⁴ consécutivement à l'insuffisance du retour sur investissement du *Grand dictionnaire encyclopédique Larousse*³⁵ et entraîné de la même façon dans un processus qui le vit plusieurs fois changer de groupe de tutelle³⁶, tandis que Quillet, contrôlé à 98% par Hachette depuis 1982³⁷, disparut quelques années plus tard.

Était-ce cher, plusieurs milliers de francs, pour un grand dictionnaire de référence ?³⁸ En valeur absolue un dictionnaire est rarement cher au regard du nombre de ses caractères et de la quantité d'informations qu'il comporte³⁹, mais qui évalue les choses de cette façon ? Chacun détermine, en fonction de ce qu'il est, de ses revenus et de ses valeurs, quel prix est onéreux pour un dictionnaire, un voyage, un bijou, un vêtement ou toute autre chose. Un certain temps les grands dictionnaires constituèrent un bien précieux, pratiquement et symboliquement, auquel on souscrivait, en particulier auprès de courtiers, éventuellement en restreignant d'autres dépenses, parce que ce serait utile pour les études des enfants ou que cela agrémenterait un rayonnement de bibliothèque. Puis la société évolua, les tentations se multiplièrent, les valeurs changèrent et les sources de connaissances se diversifièrent : les grands dictionnaires devinrent moins précieux et le courtage périclita. Ce fut à la fin du XX^e siècle. Verra-t-on encore paraître de grands dictionnaires imprimés ? Il y a déjà un quart de siècle, Bernard Quemada prédisait leur disparition, pour une pluralité de raisons convergentes⁴⁰ : l'histoire semble lui donner raison, mais le recul n'est peut-être pas suffisant⁴¹.

2.2.2 Les prototypes

Dans la deuxième moitié du vingtième siècle, la lexicographie générale monolingue française fut aussi marquée par diverses innovations, concentrées sur 24 ans (de 1966 à 1989) et distribuables en deux séquences successives, qui affectèrent, au titre du traitement privilégié de certaines caractéristiques du lexique, l'organisation de dictionnaires de dimensions plus modestes que les grandes sommes de référence qui viennent d'être évoquées. Ce n'est pas, d'ailleurs, que certaines de celles-ci n'aient pas attaché un intérêt spécifique à des propriétés linguistiques particulières des mots : on peut penser notamment à la mise en évidence de leur réseau lexical dans le *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, qui, répercutée d'ouvrage en ouvrage, est devenue la marque de fabrique des dictionnaires Robert ; ou encore au traitement de la construction des verbes dans le *Grand dictionnaire encyclopédique Larousse*, qui reçut le renfort actif de Maurice Gross et de son équipe. Mais ces enrichissements du contenu de ces répertoires, s'ils contribuaient à complexifier leurs articles, se fondaient dans ceux-ci sans remettre foncièrement en cause leur classement et leur organisation, qui demeuraient classiques.⁴² Les dictionnaires dont il est question ici, dont beaucoup étaient destinés à soutenir l'apprentissage du français, perturbèrent davantage celui-là et/ou celle-ci, ce qui put être un facteur de notoriété comme de manque de succès (y compris pour un même ouvrage) :

– Chez Larousse, l'influence du distributionnalisme et de la version transformationnelle initiale de la grammaire générative orienta la conception d'un ensemble de dictionnaires publiés entre 1966 et 1979, dont plusieurs constituèrent des offres nouvelles dans le catalogue de l'éditeur, spécialement s'agissant de dictionnaires "de langue". Le point de départ en fut, en 1966, le *Dictionnaire du français contemporain*, dirigé par Jean Dubois, sans équivalent d'aucune sorte sur le marché de l'époque et dont l'organisation de la nomenclature fut déterminée par deux principes articulés : le regroupement des articles concernant des mots apparentés par leur structure morphologique et par leurs propriétés sémantiques et syntaxiques, et l'homonymisation des items de même forme mais donnant lieu à des regroupements lexicaux différents. Leurs conséquences respectives furent la rupture avec une structure d'adressage strictement alphabétique

(les mots préfixés, par exemple, se trouvant regroupés à la suite du mot considéré comme étant leur base) et la multiplication des adresses homomorphes. Avec une nomenclature limitée à 25 000 unités dans sa version originelle, le *Dictionnaire du français contemporain* était destiné à aider les apprenants avancés français et étrangers⁴³ à perfectionner la maîtrise de leur expression par la mise en évidence des ressemblances et différences des comportements linguistiques de mots en relation dérivationnelle.⁴⁴ Entre 1975 et 1979, ces principes d'organisation furent étendus plus ou moins systématiquement à des répertoires répartis dans différents segments de la gamme Larousse, du *Lexis*, dictionnaire "de langue" en un volume à la nomenclature très riche⁴⁵ ciblant un public plus étendu⁴⁶, au *Dictionnaire du français langue étrangère (Niveau 1⁴⁷ et Niveau 2)* pour débutants, en passant par deux dictionnaires scolaires qui cohabitèrent plus ou moins longtemps avec les ouvrages dont ils avaient vocation à renouveler la teneur et la manière : le *Nouveau Larousse des débutants*, substitué du *Larousse des débutants* de 1963⁴⁸ à l'intention des élèves de l'école élémentaire, et le *Pluridictionnaire Larousse*, dictionnaire "encyclopédique" relayant à la fois le *Nouveau Larousse élémentaire* de 1967 et le *Larousse classique* de 1957⁴⁹ pour les collégiens.⁵⁰

Ces différents ouvrages eurent une carrière contrastée. À la fois manifestation et instrument du mouvement d'application de la linguistique à l'enseignement du français des années soixante et soixante-dix, le *Dictionnaire du français contemporain*⁵¹, qui acquit une réelle notoriété⁵² et suscita l'intérêt de métalexigraphes⁵³ et de linguistes⁵⁴, fit l'objet d'une nouvelle édition augmentée à 33 000 mots et enrichie d'illustrations en 1980 (le *Dictionnaire du français contemporain illustré*)⁵⁵, mais l'absorption de Larousse dans CEP Communication arrêta sa carrière avec la restauration d'une structuration alphabétique intégrale dans la refonte qui parut en 1986 sous le titre de *Dictionnaire du français au collège*. Si le *Dictionnaire du français langue étrangère* n'eut pas de suite en France⁵⁶ et si le *Pluridictionnaire* fut remplacé en 1993 par le *Dictionnaire général pour la maîtrise de la langue française, la culture classique et contemporaine*, d'organisation traditionnelle, le *Nouveau Larousse des débutants* et le *Lexis* se sont, eux, pérennisés jusqu'aujourd'hui, le premier ayant même connu, sous le nom de *Maxi débutants*, deux refontes importantes en 1986 et 1997⁵⁷, alors que le second, objet, depuis 1979, de divers retirages mais seulement d'une révision légère récente (2002), n'a pas bénéficié du suivi continu qui lui aurait permis de demeurer un répertoire actuel au regard de l'ampleur de son lexique spécialisé. Le maintien du *Maxi débutants* dans un catalogue où, depuis 2003, il est en concurrence avec le *Larousse junior* destiné au même public peut s'expliquer à la fois par ses regroupements lexicaux, aménagés en 1997 pour devenir compatibles avec l'ordre alphabétique⁵⁸, et par le modèle didactique de la grande majorité de ses articles, dont les exemples glosés contrastent avec les définitions exemplifiées de son concurrent interne, ce qui renvoie à deux conceptions différentes des apprentissages lexicaux et des rapports des enfants d'âge scolaire à l'abstraction⁵⁹. En revanche, on peut se demander si la conservation du *Lexis*, vestige unique et vieillissant des nomenclatures désalphabétisées dont l'ampleur accroît l'inconfort de consultation, est autre chose qu'un moyen symbolique non coûteux de ne pas abandonner au *Nouveau Petit Robert* le monopole du grand dictionnaire monovolume "de langue".

– Le cycle homogène d'innovations de Larousse était achevé depuis trois ans quand s'ouvrit pour les dictionnaires Robert une brève période de sept années qui, sous la direction ou le patronage de Josette Rey-Debove, allait voir apparaître trois répertoires indépendants marqués d'une forte originalité, qui, à des degrés divers, déboucheraient sur autant de déceptions commerciales. Plus que pour Larousse, il s'agissait d'élargir et de diversifier le catalogue, qui, s'il s'était doté d'une gamme de répertoires spécialisés⁶⁰ et de deux grands bilingues originaux⁶¹, ne comportait encore que trois dictionnaires généraux monolingues gigognes : le *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, duquel on avait, en 1967, dérivé le *Petit Robert* (refondu en 1977), lui-même source du *Micro Robert* de 1971.

Les trois nouveautés des années quatre-vingt eurent chacune une finalité didactique spécifique. Celle du *Robert méthodique*, publié en 1982, était de décrire la structure des mots complexes du français : prenant comme matrice le *Micro Robert*, dont il conservait le principe des regroupements de mots compatibles avec la préservation de l'ordre alphabétique (cf. *supra* n. 58), il se présentait comme une version retravaillée et enrichie de celui-ci, qui, en application d'une méthode distributionnelle de segmentation⁶², fournissait en outre, pour chaque mot pour lequel c'était jugé pertinent, sa décomposition en éléments de forma-

tion, chacun de ceux-ci, au nombre de 1 730, faisant lui-même l'objet d'un article intégré dans la nomenclature générale. Si le *Robert méthodique* innovait par la spécificité de son propos⁶³, il en alla autrement, six ans plus tard, pour le *Petit Robert des enfants*, qui arriva tardivement sur un marché des dictionnaires pour l'école élémentaire investi successivement depuis une décennie par Larousse, Hachette, Nathan et Bordas⁶⁴ et où était en train de s'opérer la partition entre les ouvrages destinés aux élèves des actuels cycles 2 et 3⁶⁵ : par rapport à cette production déjà standardisée, le *Petit Robert des enfants*, qui optait, lui aussi, pour des regroupements raisonnés de mots apparentés, trancha par diverses spécificités textuelles (utilisation de définitions phrastiques, exemples forgés référés à un univers fictionnel récurrent, citations provenant de la littérature enfantine, recours aux rimes dans les indications de prononciation) et par l'originalité d'une maquette qui distribuait dans les marges latérales différents composants des articles sous forme de nombreux modules autonomes noirs ou bleus⁶⁶, ce qui impliquait un format plus grand que celui des répertoires concurrents⁶⁷. Le bleu et le noir furent également utilisés en 1989 pour afficher contrastivement les deux niveaux d'adressage du *Robert oral-écrit*, conçu par Dominique Taulelle pour la didactique de l'orthographe et qui, à cette fin, subordonnait les diverses adresses graphiques de chaque ensemble d'homophones (qui incluaient des formes fléchies) à une adresse transcrivant leur prononciation commune au moyen d'un alphabet phonétique aménagé.

Ces trois dictionnaires originaux, intéressants dans leur principe et riches, chacun à sa manière, d'informations qui ne se trouvaient pas ailleurs, ne comptèrent pas parmi les succès de leur éditeur. Aux dires mêmes de sa conceptrice, Josette Rey-Debove, *Le Robert méthodique*, qui ne séduisit pas le public français, et notamment les enseignants⁶⁸, qui auraient pu en être le relais, n'a bénéficié d'une édition refondue en 2004 avec pour titre *Le Robert brio* qu'en raison du meilleur succès qu'il aurait connu en Suisse, où cette deuxième édition parut d'ailleurs dès 2003 sans perdre son nom d'origine. Le *Petit Robert des enfants*, en dépit d'un restylage sous le titre de *Robert des jeunes* en 1991 qui affecta principalement les dossiers hors texte, dut céder la place en 1993 au *Robert junior illustré*, conforme au standard du marché, sur lequel il est resté présent depuis. Quant au *Robert oral-écrit*, il disparut rapidement du catalogue de son éditeur sans connaître de deuxième chance.

À défaut d'explications assurées, on peut faire diverses hypothèses sur les raisons de ces méventes. La première pourrait être simplement économique : sur tout marché, pour que certains produits réussissent, il faut que d'autres échouent, et peut-être la demande globale était-elle trop saturée pour que ces dictionnaires aient eu leur chance au moment où ils parurent. D'autres motifs, cependant, viennent à l'esprit :

(i) L'identité des ouvrages était-elle aisément repérable ? Si *Le Petit Robert des enfants* semble un nom bien choisi connotant le titre phare de la marque tout en nommant son public cible, *Le Robert oral-écrit* ne laissait pas présager de façon transparente l'usage d'un répertoire dont les usagers ne ressortaient pas non plus de façon tranchée⁶⁹, et *Le Robert méthodique* comme *Le Robert brio* sont deux dénominations opaques pour un dictionnaire morphologique qui ne dit pas davantage son nom qu'il ne désigne des destinataires précis⁷⁰, mais dont le paratexte emploie néanmoins un métalangage non exempt de technicité⁷¹.

(ii) La complexité des dispositifs peut aussi être invoquée. Pour le *Robert oral-écrit*, elle était rédhibitoire, la difficulté inhérente à la consultation d'une nomenclature en alphabet phonétique (compensée il est vrai par un index des formes graphiques) étant accrue par le recours à des conventions de notation spécifiques : un projet de dictionnaire de cet ordre ne serait probablement viable que dans un espace multi-média dans lequel les consultants accéderaient aux articles en énonçant des formes lexicales. *Le Robert méthodique*, lui, a pu être perçu comme trop compliqué à utiliser, tant par les va-et-vient entre les articles consacrés à des mots complexes et ceux qui décrivaient leurs éléments de formation que par la signalétique des découpages et des renvois, et certains des segments isolés par la procédure distributionnelle n'auront sans doute pas manqué de paraître contre-intuitifs à des utilisateurs pouvant également être troublés par la mise à l'écart de l'approche étymologique, qui, à défaut d'être nécessairement plus lumineuse, est au moins plus familière. Quant au *Petit Robert des enfants*, son option d'éclatement modulaire des articles et la dissémination de leur texte dans trois colonnes, conçue comme un moyen de hiérarchiser clai-

rement les informations⁷² en évitant la monotonie⁷³, peut avoir été perçue à rebours comme une source de confusion.

(iii) Enfin, concernant ce dernier dictionnaire, on peut aussi se demander s'il n'a pas été desservi par un double déficit ergonomique eu égard à l'âge de ses destinataires : trop encombrant et lourd (2 kg) à manipuler et à transporter, avec des pages trop grandes et trop pleines comportant des lignes trop serrées.

2.3 Fin d'une époque ou simple intermède ?

Par ses grandes réalisations compilatoires comme par ses expérimentations linguistiques et textuelles, la lexicographie française de la fin du siècle écoulé a produit, en différentes séquences selon les types d'ouvrages, une palette de dictionnaires généraux monolingues dont l'histoire de ce genre documentaire a gardé la mémoire. Mais le public ne fut pas suffisamment au rendez-vous de cette offre foisonnante et les gestionnaires des éditeurs spécialisés en tirèrent les conclusions en tendant à se recentrer sur des formules supposées éprouvées tout en misant davantage sur le marketing, avec des résultats d'ailleurs très contrastés, tandis que, dans le même temps, l'État se désinvestissait des grands travaux dictionnaires de prestige. À divers égards, les années qui ont donné son lustre à la lexicographie monolingue française dans la deuxième moitié du XX^e siècle peuvent donc apparaître comme une période d'exception, rendue possible par la concomitance et la synergie de facteurs économiques, culturels et humains⁷⁴, qui aura probablement été le crépuscule des sommes imprimées multivolumes tout en constituant une parenthèse intellectuelle, sous l'influence notamment de la linguistique conquérante de l'époque "structurale", dans un flux plus modestement utilitaire qui semble avoir repris son cours depuis que le « demi-siècle d'or » s'est dissous dans des problèmes d'argent.

3 Un présent sans perspectives

Aujourd'hui, en effet, l'observateur peut avoir le sentiment que le marché dictionnaire français est engagé dans une dynamique négative, entre une offre dominée par des principes gestionnaires sévères et une demande évolutive et difficile à saisir, dans un contexte où la part relative de la "référence" diminue régulièrement par rapport à celle d'autres secteurs de la librairie.

3.1 Une offre attentiste⁷⁵

L'offre de dictionnaires généraux monolingues apparaît encore assez diversifiée dans les catalogues des maisons d'édition : autour de 25 références pour Larousse, une quinzaine pour Le Robert, un peu moins de 10 pour Hachette et quelques autres répertoires répartis entre plusieurs éditeurs non spécialisés, on atteint la soixantaine d'ouvrages et ce n'est pas négligeable. Cependant, par le jeu des variations de format et de conditionnement, des changements de support, des réemplois de contenus et des dérivations, la diversité dictionnaire effective est moins importante⁷⁶.

Les grands travaux dispendieux et les innovations déroutantes ont fait place à une lexicographie de gestion et de maintenance. Les compressions d'effectifs tendent vers une limitation des personnels permanents au minimum nécessaire pour gérer les projets, les tâches rédactionnelles étant souvent confiées à des rédacteurs externes, parmi lesquels les stagiaires ne sont pas en quantité négligeable, ce qui ne peut qu'entraîner une déperdition dans la transmission des savoirs et des savoir-faire. La documentation, quand elle n'est pas simplement laissée à la charge de contributeurs temporaires, associe aux dépouillements classiques la glane sur Internet et l'utilisation de ressources électroniques toutes prêtes mais non échantillonnées (archives de presse), et elle ignore la constitution de corpus de référence à la manière anglaise, l'obstacle du coût pouvant parfois trouver un renfort dans les réticences tenaces de lexicographes notoires⁷⁷. L'informatique éditoriale permet des gains de productivité, par la facilitation du montage de contenus préexistants⁷⁸, la réduction du temps de rédaction⁷⁹, la variation à volonté de l'affichage d'un même ouvrage⁸⁰ et l'internalisation de la mise en page qu'elle rend possibles⁸¹. Corrélativement, les entreprises

majeures peuvent déployer des efforts mercatiques importants, affectant soit les produits eux-mêmes, par le renouvellement fréquent de leurs couvertures⁸², le changement, non exceptionnel, de leur titre⁸³ ou le recours, pour leur habillage, à des graphistes célèbres, pour des éditions spéciales⁸⁴ ou des créations⁸⁵ et avec des réussites variables⁸⁶, soit leur commercialisation proprement dite, par des mises en place spectaculaires⁸⁷, la célébration d'événements exceptionnels (changement de millénaire⁸⁸, anniversaires⁸⁹), l'extension des millésimes⁹⁰ ou le recours à des personnalités pour des campagnes publicitaires⁹¹.

Dans ce contexte, on observe un lissage de l'offre, dominée par l'entretien plus ou moins régulier de modèles qui ont fait leurs preuves marchandes, et dans laquelle le très haut de gamme a grandement baissé pavillon. Pour les dictionnaires "de langue", tandis qu'on solde les derniers exemplaires imprimés de la version en 6 volumes du *Grand Robert de la langue française* parue en 2001⁹², encore vendu en édition électronique, et que, dans le secteur non commercial, la « deuxième vie » que connaît le *Trésor de la langue française* à travers le nombre de ses consultations en ligne et les ventes de son CD-ROM⁹³ ne confère pas une nouvelle jeunesse à son contenu textuel, les 4 volumes du *Dictionnaire culturel en langue française* de 2005, version allégée du *Grand Robert* assortie d'environ 1 300 articles lexico-culturels originaux hors texte qui rapporte quelques bénéfices après une gestation longue⁹⁴ et coûteuse, constituent le sommet de l'offre récente. Quant aux dictionnaires identifiés comme "encyclopédiques", ils plafonnent désormais au niveau d'une nomenclature de *Petit Larousse* (87 000 articles) enrichie de développements non métalinguistiques et de spécificités iconographiques avec le *Grand Larousse encyclopédique* en 2 volumes, avatar détechnologisé et au prix ajusté (75 €), en 2007, des 3 volumes du *Grand Larousse illustré* de 2005 (accompagnés alors d'un CD-ROM et, en option, d'un stylo multimédia permettant d'effectuer des recherches complémentaires sur Internet à partir du texte imprimé), dont l'échec commercial⁹⁵ fut principalement imputé à un prix initial trop élevé (180 ou 250 € selon la version)⁹⁶. L'effet inattendu et paradoxal de cette situation est que, avec un concept très différent et à un prix plus élevé (118 €), le couple constitué par le *Nouveau Petit Robert* et le *Robert encyclopédique des noms propres*, susceptibles d'être vendus conjointement en coffret, constitue désormais, avec ses 100 000 items, le dictionnaire "encyclopédique" imprimé le plus consistant⁹⁷, mais il n'est pas assuré qu'il soit perçu comme tel et le volume des noms propres ne passe pas pour un succès de librairie⁹⁸.

Dans un marché dorénavant presque limité aux dictionnaires en un volume, où Larousse et Le Robert investissent avant tout, de diverses façons, dans la promotion des produits phares – *Petit Larousse* et *Petit Robert* – qui constituent leur socle (cf. *supra*) et comme tels continuent à faire partie du petit nombre des répertoires qui existent aussi sur disque optique, l'examen du catalogue restreint de Hachette, éditeur dictionnaire de deuxième importance qui pratique une politique de prix bas appuyée sur la réduction des coûts de rédaction comme de communication et sur une maîtrise établie de la distribution⁹⁹, signale des segments sur lesquels il est intéressant d'être présent de façon continue : le dictionnaire de référence, ici en version "encyclopédique" (*Dictionnaire Hachette*, refondu pour 2002¹⁰⁰ – sans CD-ROM, à la différence de l'édition antérieure – et actualisé chaque année), les utilitaires portatifs (*Dictionnaire Hachette encyclopédique de poche*, *Dictionnaire Hachette de la langue française mini*) et les répertoires pour l'école primaire (*Dictionnaire Hachette junior* et *Dictionnaire Hachette benjamin*), qui changent plus souvent de livrée que de contenu¹⁰¹. La concurrence est effectivement maximale sur ces deux derniers créneaux, où Larousse et Le Robert sont également présents et dont le second est aussi investi par plusieurs éditeurs spécialisés dans les publications pour la jeunesse pédagogiques ou de loisirs. En revanche, l'offre de milieu de gamme, qui semble être le segment le moins assuré des catalogues, n'émane durablement que des deux éditeurs majeurs, avec un public cible bien défini – les collégiens¹⁰² – et d'autres plus ouverts ou incertains¹⁰³, pouvant induire des déconvenues commerciales en dépit du caractère conventionnel des ouvrages¹⁰⁴.

La linguistique ne pèse plus guère dans la lexicographie de montage et d'entretien actuelle. Les répertoires survivants de l'époque où elle avait le vent en poupe (*Lexis*, *Maxi débutants*, *Robert brio*) perpétuent les modèles d'alors, et les innovations, conçues en dehors des entreprises majeures, connaissent à leur tour l'insuccès commercial, comme le peu manipulable *Dictionnaire du français usuel* de Jacqueline Picoche & Jean-Claude Rolland, paru en Belgique en 2002 à destination des apprenants étrangers, ou restent à l'état de chantiers universitaires suggestifs mais inachevés, comme le *Dictionnaire explicatif et*

combinatoire du français contemporain conçu par Igor Mel'čuk et son avatar récent dénommé *Lexique actif du français* (Mel'čuk & Polguère 2007) au Québec ou le *DAFLES* en Belgique (désormais intégré dans une « Base lexicale du français », portail de ressources et de liens à visée didactique).

3.2 Quelle demande ?

La lexicographie monolingue générale française vivote donc en gérant l'existant, peut-être davantage dans la crainte de nouveaux replis que dans l'espoir de lendemains rassérénants, en dépit de coups de cœur ponctuels d'une partie du public pour des "événements" dictionnaires bien orchestrés comme le *Petit Larousse* du centenaire (millésime 2005) ou le *Dictionnaire culturel en langue française*, qui ne suffisent pas nécessairement à compenser les déconvenues, ce dont témoigne la reprise en main éditoriale de Larousse au sein d'Hachette-Livre sous la férule d'Isabelle Jeuge-Maynard en 2006 afin d'endiguer les mauvais résultats commerciaux¹⁰⁵. Mais, si ses gestionnaires ont tiré les leçons du passé en délaissant l'expérimentation à risque et en concentrant leur offre dans une palette de répertoires moins ouverte et une échelle de prix plus restreinte, le marché propose encore, en l'état, un large choix d'ouvrages pour divers usages et diverses compétences, globalement assez bien tenus à jour, et qui, dans les catalogues des éditeurs majeurs, riches d'une longue expérience et d'un important fonds documentaire et textuel, s'organisent en gammes qui, à défaut de ne proposer que des produits nettement différenciés (cf. *supra* § 3.1), les échelonnent de façon cohérente. Cette offre serait-elle encore trop importante pour la demande ?

L'hypothèse n'est pas à exclure. Après tout, vendre chaque année en grand nombre un *Petit Larousse* ou un *Petit Robert*¹⁰⁶ qui, pour l'essentiel et nonobstant l'actualisation de rigueur, n'a de neuf que son millésime, relève d'une sorte d'exploit dans un environnement dans lequel la concurrence de multiples biens de consommation (cf. *supra* § 2.2.1) ne peut que réduire mécaniquement le potentiel d'attractivité des dictionnaires et avoir une incidence sur l'évolution de leurs ventes. Et l'existence même de répertoires vendus, enjeux majeurs pour leurs éditeurs et objets de soins destinés à entretenir leur succès, pourrait avoir dans l'édition dictionnaire, vis-à-vis d'autres titres des catalogues, un effet de nuisance du même ordre que celui généré par les best-sellers dans l'ensemble du commerce du livre¹⁰⁷, certains répertoires ne trouvant pas tout leur public potentiel faute que celui-ci, du fait d'une représentation lacunaire des fonctionnalités différenciées de dictionnaires généraux de diverses natures, soit en mesure d'appréhender l'ensemble de l'offre et de percevoir les services spécifiques que chaque répertoire serait susceptible de rendre. Si, comme l'affirment volontiers des lexicographes professionnels, la vérification orthographique constitue le premier motif de consultation de dictionnaires, suivie par les recherches de sens, et que le reste de l'information linguistique proposée n'est pas significativement perçu comme répondant à des besoins, ce sont les principes mêmes de la diversification des catalogues qui sont en situation de ne pas être compris. La porte est alors ouverte au choix aléatoire des dictionnaires les plus notoires, les mieux exposés ou les moins chers, si tant est que la multiplicité des ressources électroniques disponibles, des correcteurs orthographiques intégrés à divers logiciels aux dictionnaires en ligne gratuits de tout acabit, ne dissuade de tout achat¹⁰⁸.

Portés par tradition à la révérence vis-à-vis du dictionnaire considéré comme une transcendance, les Français ne sont en revanche pas nourris d'une culture lexicographique théorique et pratique qui leur donnerait les moyens d'apprécier à quoi correspond la pluralité de l'offre dictionnaire, d'y prendre les repères les plus appropriés et de tirer le meilleur profit de consultations efficaces, ce qui renvoie à l'écart entre la place qui serait à faire et celle qui est faite à l'éducation aux usages des dictionnaires dans l'enseignement (cf. *supra* § 1). Sans minimiser les autres facteurs qui les déterminent, il convient donc aussi de définir la part du déficit d'attentes dans les limites actuelles de la demande de dictionnaires.

4 Conclusion : retour à l'utopie

Il est à craindre que les tendances récessives de l'offre et de la demande de dictionnaires n'aillent s'aggraver et que leur inversion ne soit pas à attendre de l'autorégulation du marché. Concurrencée par des ressources gratuites de nature et de qualité très variables, le plus souvent sans fonctionnalités ajoutées, mais

susceptibles de satisfaire une demande dépourvue d'attentes fortes faute d'une éducation et d'une culture spécifiques du public, la lexicographie commerciale se trouve en position défensive : les grands dictionnaires "encyclopédiques" d'un certain prix appartiennent au passé, l'amélioration effective du contenu des dictionnaires "de langue" s'effectue de façon trop subtile, par ajustements successifs au fil de révisions et de dérivations, pour constituer un argument de vente efficace, et les plus-values fonctionnelles des versions électroniques de certains répertoires n'ont pas suffi à créer un marché porteur. Comment, dès lors, l'offre privée, pour au moins maintenir ses positions, ne concentrerait-elle pas ses efforts sur la valorisation de l'image des marques et sur une stimulation ponctuelle artificielle de la demande par le marketing plutôt que sur des investissements fonciers à moyen ou long terme aussi onéreux qu'hasardeux et dont elle n'aurait de toute façon probablement pas les moyens ? Rien ne permet d'envisager une évolution favorable si le nœud du problème réside bien dans la qualité de la demande. On peut toujours rêver à un monde idéal dans lequel les pouvoirs publics, miraculeusement sensibilisés aux vertus éducatives des dictionnaires et à leur pouvoir thérapeutique dans une lutte à mener contre ce qui peut apparaître comme « la paresse, l'apathie, l'indifférence d'une majorité des Français à l'égard de leur langue » (Rey 2007 : 1318), donneraient à l'apprentissage de leur maniement une place plus affirmée que ce que prévoient aujourd'hui les programmes et instructions scolaires afin d'améliorer le potentiel d'expression autonome des citoyens, ce qui, par la relance de la consommation induite, aurait des répercussions positives sur l'offre des éditeurs. Mais pour l'heure cette vision keynésienne d'un encadrement qui donnerait un nouveau souffle à l'édition dictionnaire peut rejoindre le rêve technologique de Sue Atkins au rang des utopies. Tout au plus est-il possible, par le présent propos, de lui donner un mince écho en invitant la communauté des linguistes francophones intéressés par le lexique à réfléchir à ce qui pourrait contribuer à donner aux dictionnaires une meilleure place dans l'épanouissement de l'expression personnelle de chacun.¹⁰⁹

Références bibliographiques

Dictionnaires et encyclopédies

- Cottez, H. (1980). *Dictionnaire des structures du vocabulaire savant. Éléments et modèles de formation*. Coll. Les Usuels du Robert. Paris : Le Robert.
- DAFLES = *Dictionnaire d'apprentissage du français langue étrangère et seconde*. Base lexicale du français. <http://ilt.kuleuven.be/blf/>.
- Davau, M., Cohen, M. & Lallemand, M. (1972). *Dictionnaire du français vivant*. Paris : Bordas. – Nouv. éd. entièrement revue et augmentée. 1980.
- de Toro, M. (1949). *Dictionnaire des débutants*. Paris : Librairie Larousse. – Éd. refondue. *Larousse des débutants*. 1963.
- Dictionnaire actif de l'école*. Paris : Nathan. 1984.
- Dictionnaire actif Nathan. 1 000 mots illustrés en couleurs*. Paris : Fernand Nathan Éditeur. 1976. – Éd. mise à jour. Nathan. 1990.
- Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* : voir Robert, P. (dir.) (1953-1964).
- Dictionnaire culturel en langue française* : voir Rey, A. (dir.) (2005).
- Dictionnaire de français compact*. Paris : Larousse. 2005.
- Dictionnaire de l'Académie française* = *Le dictionnaire de l'Académie française, dédié au Roy*. 2 vol. Paris : Veuve de Jean Baptiste Coignard et Jean Baptiste Coignard. 1694. – *Dictionnaire de l'Académie française*. 9^e éd. 2 vol. parus. T. 1 (A-Enz). Paris : Imprimerie Nationale Éditions. 1992. T. 2 (Éoc-Map). Librairie Arthème Fayard / Imprimerie Nationale Éditions. 2000.
- Dictionnaire du français au collège*. Paris : Larousse. 1986. – Éd. revue et mise à jour. 2000.
- Dictionnaire du français contemporain*. Paris : Librairie Larousse. 1966. – Éd. pour l'enseignement du français. 1971. – Nouv. éd. revue et corrigée. *Dictionnaire du français contemporain illustré*. 1980.

- Dictionnaire du français langue étrangère. Niveau 1.* Paris : Librairie Larousse. 1978. – *Niveau 2.* 1979. – Éd. allemande. Frankfurt am Main, Berlin, München : Verlag Moritz Diesterweg / Aarau, Frankfurt am Main, Salzburg : Verlag Sauerländer. 1983.
- Dictionnaire du français vivant* : voir Davau, M., Cohen, M. & Lallemand, M. (1972).
- Dictionnaire du moyen français (1330-1500)*. <http://www.atilf.fr/dmf>.
- Dictionnaire encyclopédique Quillet.* 6 vol. Paris : Librairie Aristide Quillet. 1953. – Nouv. éd. 8 vol. 1968-1970. – Nouv. éd. 10 vol. Éditions Quillet. 1977.
- Dictionnaire général pour la maîtrise de la langue française, la culture classique et contemporaine.* Paris : Larousse. 1993.
- Dictionnaire Hachette* : voir *Dictionnaire Hachette encyclopédique*.
- Dictionnaire Hachette benjamin.* Paris : Hachette Éducation. 1996. – Nouv. éd. 2004.
- Dictionnaire Hachette de la langue française mini.* Paris : Hachette. 1999.
- Dictionnaire Hachette encyclopédique.* Millésime 2002. Nouv. éd. Paris : Hachette. 2001. – *Dictionnaire Hachette.* Millésime 2003. 2002.
- Dictionnaire Hachette encyclopédique de poche.* Nouv. éd. Paris : Hachette Éducation. 2006.
- Dictionnaire Hachette juniors.* Paris : Hachette. 1980. – Nouv. éd. 1986. – Nouv. éd. *Dictionnaire Hachette junior.* Hachette Éducation. 1998. – Nouv. tir. 2002, 2004, 2006.
- Dictionnaire Hachette juniors poche.* Paris : Hachette Éducation. 1988.
- Dictionnaire Maxi débutants* : voir *Nouveau Larousse des débutants*.
- Dictionnaire poche.* Millésime 2008. Éd. mise à jour. Paris : Larousse. 2007.
- Didier, M. (1976). *Mes 10 000 mots. Le dictionnaire pour l'école.* Paris : Bordas. – Nouv. tir. *Mes 10 000 mots. Dictionnaire Bordas Le cadet.* 1988.
- Encyclopædia Universalis.* Nouv. éd. actualisée et refondue. 28 vol. Paris : Encyclopædia Universalis. 2008.
- Encyclopédie.* Larousse. <http://www.larousse.fr/LaroussePortail/encyclo/XHTML/EUL/Online/explorer.aspx>.
- Girodet, J. (1985). *Le tour du mot.* Paris : Bordas. – Nouv. tir. *Le tour du mot. Dictionnaire Bordas Le junior.* 1988.
- Grand dictionnaire encyclopédique Larousse.* 10 ou 15 vol. Paris : Librairie Larousse. 1982-1985. – *Supplément.* 1 vol. Larousse. 1992.
- Grand Larousse de la langue française en sept volumes.* Paris : Librairie Larousse. 1971-1978.
- Grand Larousse encyclopédique = Le Grand Larousse encyclopédique. Dictionnaire encyclopédique en 2 volumes.* Paris : Larousse. 2007.
- Grand Larousse encyclopédique en dix volumes.* Paris : Librairie Larousse. 1960-1964.
- Grand Larousse illustré = Le Grand Larousse illustré. Dictionnaire encyclopédique en 3 volumes et 1 CD-ROM.* Stylo multimédia en option. Paris : Larousse. 2005.
- Grand Robert de la langue française = Le Grand Robert de la langue française. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française.* 2^e éd. entièrement revue et enrichie. 9 vol. Paris : Le Robert. 1985. – Nouv. éd. augmentée. 6 vol. Dictionnaires Le Robert. 2001. [Pour la 1^e éd., voir Robert, P. (dir.) (1953-1964). – Pour les versions électroniques, voir *Robert électronique*.]
- Larousse classique illustré. Nouveau dictionnaire encyclopédique.* Paris : Librairie Larousse. 1910. – Nouv. éd. *Larousse classique. Dictionnaire encyclopédique.* 1957.
- Larousse de base. Dictionnaire d'apprentissage du français.* Paris : Librairie Larousse. 1977.
- Larousse du collège.* Paris : Larousse. 2003.
- Larousse du XX^e siècle en six volumes.* Paris : Librairie Larousse. 1928-1933.
- Larousse élémentaire illustré.* Paris : Librairie Larousse. 1914. – Nouv. éd. *Nouveau Larousse élémentaire.* 1967.

- Larousse junior*. Paris : Larousse. 2003.
- Larousse pratique. Dictionnaire du français au quotidien*. Paris : Larousse. 2003. – Éd. mise à jour, actualisée et complétée. *Nouveau dictionnaire de français*. 2006.
- Larousse 3 volumes en couleurs*. Paris : Librairie Larousse. 1965-1966.
- Le Robert. Dictionnaire pratique de la langue française*. Paris : Éditions France Loisirs. 2002.
- Lexis. Dictionnaire de la langue française*. Paris : Librairie Larousse. 1975. – Éd. revue et corrigée. *Larousse de la langue française. Lexis*. 1979. – Éd. revue et corrigée. *Lexis. Larousse de la langue française*. Larousse. 2002.
- Maxi débutants* : voir *Nouveau Larousse des débutants*.
- Maxipoche dictionnaire 2008*. Paris : Larousse. 2007.
- Mel'čuk, I. (dir.) (1984-1988-1992-1999). *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain. Recherches lexico-sémantiques*. 4 vol. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Mel'čuk, I. & Polguère, A. (2007). *Lexique actif du français. L'apprentissage du vocabulaire fondé sur 20 000 dérivations sémantiques et collocations du français*. Coll. Champs linguistiques. Bruxelles : De Boeck.
- Micro Robert = Le Micro Robert. Dictionnaire du français primordial*. Paris : S.N.L. - Le Robert. 1971. – Nouv. éd. enrichie. *Le Robert micro. Dictionnaire d'apprentissage de la langue française*. Le Robert. 2006.
- Mini débutants. Mon premier vrai dictionnaire*. Paris : Larousse. 1985.
- Nouveau dictionnaire de français* : voir *Larousse pratique*.
- Nouveau Larousse des débutants*. Paris : Librairie Larousse. 1977. – Nouv. éd. *Maxi débutants. Le dictionnaire CE2, CM*. Larousse. 1986. – Nouv. éd. refondue. *Dictionnaire Maxi débutants*. 1997.
- Nouveau Larousse élémentaire* : voir *Larousse élémentaire illustré*.
- Nouveau Petit Robert* : voir *Petit Robert*.
- Petit Larousse illustré 1989*. Paris : Larousse. 1988. – *Le Petit Larousse illustré*. Millésime 2000. 1999. – Millésime 2001. 2000. – Millésime 2002. 2001. – Millésime 2004. 2003. – Millésime 2005. 2004. – Millésime 2006. 2005. – Millésime 2007. 2006.
- Petit Robert = Le Petit Robert. Dictionnaire alphabétique & analogique de la langue française*. Paris : Société du Nouveau Littre. 1967. – Nouv. éd. 1977. – Nouv. éd. remaniée et amplifiée. *Le Nouveau Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Dictionnaires Le Robert. 1993. – Millésime 2006. 2005. – Millésime 2007. 2006.
- Petit Robert des enfants = Rey-Debove, J. (dir.) (1988). Le Petit Robert des enfants. Dictionnaire de la langue française*. Paris : Dictionnaires Le Robert. – Nouv. éd. *Le Robert des jeunes. Dictionnaire de la langue française*. 1991.
- Picoche, J. & Rolland, J.-C. (2002). *Dictionnaire du français usuel. 15 000 mots utiles en 442 articles*. Avec un cd-rom. Bruxelles : De Boeck Duculot.
- Pluridictionnaire Larousse. Dictionnaire encyclopédique de l'enseignement*. Paris : Librairie Larousse. 1975.
- Remy, M. (1989). *Dictionnaire du français moderne*. Paris : Hatier.
- Rey, A. (dir.) (1992). *Dictionnaire historique de la langue française*. 2 vol. Paris : Dictionnaires Le Robert.
- Rey, A. (dir.) (2005). *Dictionnaire culturel en langue française*. 4 vol. Paris : Dictionnaires Le Robert.
- Rey, A. & Chantreau, S. (1979). *Dictionnaire des expressions et locutions*. Coll. Les Usuels du Robert. Paris : Le Robert.
- Rey-Debove, J. & Gagnon, G. (1980). *Dictionnaire des anglicismes. Les mots anglais et américains en français*. Coll. Les Usuels du Robert. Paris : Le Robert.
- Robert, P. (dir.) (1953-1964). *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française. Les mots et les associations d'idées*. 6 vol. Paris : Société du Nouveau Littre.
- Robert brio* : voir *Robert méthodique*.

- Robert collègue* = *Le Robert collègue*. Nouv. éd. revue et augmentée. Paris : Dictionnaires Le Robert. 2005.
- Robert-Collins. Dictionnaire français-anglais anglais-français*. Paris : Société du Nouveau Littre / London & Glasgow : Collins. 1978.
- Robert de poche* = *Le Robert de poche*. Millésime 2008. Éd. mise à jour. Paris : Dictionnaires Le Robert. 2007.
- Robert des jeunes* : voir *Petit Robert des enfants*.
- Robert électronique* = *Le Robert électronique*. Disque optique compact CD-ROM + guide d'utilisation. Paris : Dictionnaires Le Robert / van Dijk. – Version 2.0. *Le Grand Robert de la langue française*. CD-ROM PC. Le Robert / Bureau Van Dijk. 2005.
- Robert encyclopédique des noms propres* = *Le Robert encyclopédique des noms propres. Dictionnaire illustré*. Millésime 2008. Nouv. éd. refondue et augmentée. Paris : Le Robert. 2007.
- Robert & Signorelli. Dictionnaire français-italien italien-français*. Paris : Dictionnaires Le Robert / Milano : Signorelli. 1981.
- Robert junior illustré* = *Le Robert junior illustré*. Paris : Dictionnaires Le Robert. 1993. – Nouv. éd. entièrement revue et enrichie. 2005.
- Robert méthodique* = Rey-Debove, J. (dir.) (1982). *Le Robert méthodique. Dictionnaire méthodique du français actuel*. Paris : Le Robert. – Éd. entièrement revue et amplifiée. (Suisse) *Le Nouveau Robert méthodique. Analyse des mots et régularités du lexique*. 2003. / (France) *Le Robert brio. Analyse des mots et régularités du lexique*. 2004.
- Robert micro* = voir *Micro Robert*.
- Robert oral-écrit* = Taulelle, D. (dir.) (1989). *Le Robert oral-écrit. L'orthographe par la phonétique*. Coll. Les dictionnaires du français actuel. Paris : Dictionnaires Le Robert.
- Robert pour tous* = *Le Robert pour tous*. Paris : Dictionnaires Le Robert. 1994.
- Robert quotidien* = *Le Robert quotidien. Dictionnaire pratique de la langue française*. Paris : Dictionnaires Le Robert. 1996.
- Tour du mot* : voir Girodet, J. (1985).
- Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle (1789-1960)*. 16 vol. Paris : Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique (t. 1-10) / Gallimard (t. 11-16). 1971-1994. – *Le Trésor de la langue française informatisé*. Version 4. 2002. atilf.atilf.fr/tlf.htm. – Cédérom du texte intégral et son livre d'accompagnement. Versions PC et Mac OS. Paris : CNRS Éditions. 2004.
- Universalis junior*. 10 vol. Paris : Encyclopædia Universalis. 2007.

Autres références

- Andreucci, C. & Ferrand, C. (2008). Editis acte IV. *Livres de France*, 317, 4-7.
- Atkins, B.T.S. (2002). Bilingual dictionaries. Past, present and future. In M.-H. Corréard (ed.). *Lexicography and Natural Language Processing. A festschrift in honour of B.T.S. Atkins*. EURALEX. 1-29. – 1^e éd. (1996). In M. Gellerstam, J. Järborg, S.-G. Malmgren, K. Norén, L. Rogström & C. Röder Papmehl (eds). *Euralex '96 Proceedings*. Göteborg : Göteborg University. 515-546.
- Béjoint, H. (2004). Lexicographie de corpus : compétence et performance ; langue et parole. http://archives.univ-lyon2.fr/153/2/bejoint_02.htm#_ftnref12.
- Beuve-Méry, A. (2007). Le cru 2008 des petits Larousse et Robert. <http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3260,36-949216@51-946803,0.html>. 30 août 2007.
- Bornäs, G. (1986). *Ordre alphabétique et classement méthodique du lexique. Étude de quelques dictionnaires d'apprentissage français*. Coll. Études romanes de Lund, 40. Lund : CWK Gleerup.
- Cerisier, A. (1998). La vente directe chez Larousse. In P. Fouché (dir.). *L'édition française depuis 1945*. Paris : Éditions du Cercle de la Librairie. 154-155.

- Collectif (1961). *Lexicologie et lexicographie françaises et romanes. Orientations et exigences actuelles. Strasbourg, 12-16 novembre 1957*. Paris : Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique.
- Collignon, L. & Glatigny, M. (1978). *Les dictionnaires. Initiation à la lexicographie*. Coll. Textes et non textes. Paris : CEDIC.
- Corbin, F. & Corbin, P. (à paraître). Les dictionnaires sont des voitures comme les autres. Actes du colloque « Lexicographie et terminologie : histoire de mots » organisé par le Centre de Recherche en Terminologie et Traduction de l'Université Lyon 2, 27-29 septembre 2007.
- Corbin, P. (1985). Le monde étrange des dictionnaires (6). Le commerce des mots. *Lexique*, 3, 65-124.
- Corbin, P. (1989). Lire les dictionnaires. Pour la constitution en champ de recherches de la lecture critique des textes lexicographiques français contemporains. *Le français dans le monde. Recherches et applications*, numéro spécial (« Lexiques »), 31-41.
- Corbin, P. (1991). Le maquis lexicographique. Aperçus sur l'activité lexicographique monolingue dans le domaine français à la fin du XX^e siècle. *Le français aujourd'hui*, 94, 6-26.
- Corbin, P. (1998). La lexicographie française est-elle en panne ? *Cicle de Conferències 96-97. Lèxic, corpus i diccionaris*. Barcelona : Institut Universitari de Lingüística Aplicada, Universitat Pompeu Fabra. 83-112.
- Corbin, P. (2002). Lexicographie et linguistique : une articulation difficile. L'exemple du domaine français. In F. Melka & M. Celeste Augusto (eds). *De la lexicologie à la lexicographie / From Lexicology to Lexicography*. Utrecht : Utrecht Institute of Linguistics OTS. 8-37. – Éd. en ligne : <http://www.uilots.let.uu.nl/research/research.htm>. 9-38.
- Corbin, P. (2006). *Avec des dictionnaires pour compagnons*. Habilitation à diriger des recherches. Vol. 1. *Document de synthèse*. Université Charles de Gaulle - Lille 3 / L'Atelier C.
- de Schryver, G.-M. (2003). Lexicographers dreams in the electronic-dictionary age. *International Journal of Lexicography*, 16.2, 143-199.
- Dromard, T. (2006). Larousse à la recherche d'un nouveau souffle économique et éditorial. http://www.lefigaro.fr/medias/20060713.FIG000000181_larousse_a_la_recherche_d_un_nouveau_souffle_economique_et_editorial.html. 13 juillet 2006.
- Favier, A. (1998). Le Robert. In P. Fouché (dir.). *L'édition française depuis 1945*. Paris : Éditions du Cercle de la Librairie. 792.
- Feldweg, H. (1994). COMPASS. Adapting bilingual dictionaries for on-line COMPrehension ASSistance. <http://www.sfs.uni-tuebingen.de/Compass/compassinfo.html>.
- Ferrand, C. (1988). Dictionnaires et encyclopédies : les grands travaux de l'édition. In F. Taillandier (dir.). *L'année des lettres 1988*. Paris : Éditions La Découverte / Ministère de la Culture et de la Communication. 172-183.
- Frémy, D. & Frémy, M. (1993). *Quid 1994*. Paris : Robert Laffont.
- Guilbert, L. (1971). De la formation des unités lexicales. In *Grand Larousse de la langue française en sept volumes*. T. 1, IX-LXXXI.
- Hausmann, F.J. (1985). Trois paysages dictionnaires : la Grande-Bretagne, la France et l'Allemagne. Comparaisons et connexions. *Lexicographica*, 1, 24-50.
- Lagardère. *Repères 2007*. <http://www.lagardere.com>.
- Lagardère. *Résultats annuels 2007 - Réunion des analystes. 12 mars 2008*. <http://www.lagardere.com/234i/Groupe/Accueil-du-site.html>.
- Landau, S. (2001). *Dictionaries. The Art and Craft of Lexicography*. 2^e éd. Cambridge : Cambridge University Press.
- Pierrel, J.-M. (2008). Informatisation et valorisation sur le Net : une deuxième vie pour le TLF. In *Lexicographie et informatique. Bilan et perspectives*, Pré-actes du Colloque international à l'occasion du 50^e anniversaire du lancement du projet de Trésor de la Langue Française (Nancy, ATILF, Campus Lettres et Sciences humaines, 23-25 janvier 2008). ATILF / CNRS / Nancy Université. http://www.atilf.fr/atilf/evenement/Colloques/Tlf2008/Pre-actes_colloque_TLF2008.pdf. 3-19.

- Pruvost, J. (1994). L'illustration dictionnaire et les technolectes dans les dictionnaires sémasiologiques. *Meta*, 39.4, 741-756.
- Pruvost, J. (2002). *Les dictionnaires de langue française*. Coll. Que sais-je ?, 3622. Paris : Presses Universitaires de France.
- Pruvost, J. (2006). *Les dictionnaires français outils d'une langue et d'une culture*. Coll. L'essentiel français. Paris : Ophrys.
- Quemada, B. (1983). Bases de données informatisées et dictionnaires. *Lexique*, 2, 101-120.
- Rétif, A. (1975). *Pierre Larousse et son œuvre (1817-1875)*. Paris : Librairie Larousse.
- Rey, A. (1977). *Le lexique : images et modèles. Du dictionnaire à la lexicologie*. Coll. Linguistique. Paris : Librairie Armand Colin. – Nouv. éd. *De l'artisanat des dictionnaires à une science du mot. Images et modèles*. Coll. U. Armand Colin. 2008.
- Rey, A. (1987). Le dictionnaire culturel. *Lexicographica*, 3, 3-50.
- Rey, A. (1994). Avant-propos. In *Le Robert pour tous*. IX-XIII.
- Rey, A. (1995). Du discours au discours par l'usage : pour une problématique de l'exemple. *Langue française*, 106, 95-120.
- Rey, A. (2005). Avant-propos, et après-faire. In *Dictionnaire culturel en langue française*. T. I, XI-XXI.
- Rey, A. (2007). Du Premier Empire au XXI^e siècle. In A. Rey, F. Duval & G. Siouffi. *Mille ans de langue française. Histoire d'une passion*. Paris : Perrin. 959-1320.
- Rey, A. (2008) : voir Rey, A. (1977).
- Rey-Debove, J. (1971). *Étude linguistique et sémiotique des dictionnaires français contemporains*. Coll. Approaches to Semiotics, 13. The Hague / Paris : Mouton.
- Rey-Debove, J. (1982). Note sur les fondements théoriques et la méthode. In *Le Robert méthodique*. XVI-XVII.
- Rey-Debove, J. (1988). Préface. In *Le Petit Robert des enfants*. IX-XVIII.
- Rey-Debove, J. (1989). Dictionnaire d'apprentissage : que dire aux enfants ? *Le français dans le monde. Recherches et applications*, numéro spécial (« Lexiques »), 18-23.
- Rey-Debove, J. (1991). La lexicographie moderne. *Travaux de linguistique*, 23, 145-159.
- Rey-Debove, J. (2004). Préface. In *Le Robert brio*. VII-XI.
- Rey-Debove, J. & de Bellefonds, C. (1982). Présentation. In *Le Robert méthodique*. VII-XV.
- Robert, P. (1979-1980). *Au fil des ans et des mots*. 2 vol. T. 1 : *Les semailles*. 1979. T. 2 : *Le grain et le chaume*. 1980. Paris : Éditions Robert Laffont.
- Rolland, M.-C. (1985). Préface. In J. Girodet. *Le tour du mot*. Paris : Bordas. 2 p. non numérotées.
- Rouet, F. (2007). *Le livre. Mutations d'une industrie culturelle*. Paris : La Documentation Française.
- Zwanenburg, W. (1983). *Productivité morphologique et emprunt. Étude des dérivés déverbaux savants en français moderne*. *Linguisticae Investigationes Supplementa*, 10. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company.

¹ Identitaire pour les dictionnaires bilingues, la mise en relation des cultures et des idiomes n'est pas exclue des répertoires monolingues si par exemple, à l'instar du *Dictionnaire culturel en langue française* conçu par Alain Rey, ils s'ouvrent à des traditions textuelles étrangères par le canal de traductions (cf. Rey 2005).

² Mel'čuk & Polguère (2007 : 16) en font l'observation à propos des codifications utilisées dans leur *Lexique actif du français [LAF]* pour systématiser et densifier une information détaillée sur les collocations et les dérivés sémantiques des items dont traite ce répertoire expérimental : « La nécessité de présenter dans le LAF une grande quantité d'informations sous une forme explicite rend inévitable l'usage de formalismes plus nombreux que ce qui est la norme dans les dictionnaires courants. Ces formalismes assurent rigueur et systématisme dans la description tout en permettant de

la rendre plus compacte : ils facilitent donc l'accès aux informations lexicales. Cependant, ces formalismes, faits pour aider l'utilisateur, exigent de lui un effort d'apprentissage supplémentaire. C'est un paradoxe [...] ».

³ Dans l'ouverture privilégiée de notre panthéon textuel à des dictionnaires monolingues, il serait opportun d'évaluer quelle part respective revient aux raisons d'être spécifiques de ces ouvrages par rapport à celles des bilingues et à la richesse relative de la production de répertoires de chaque type dans l'histoire de la lexicographie française.

⁴ Coresponsable, en 1978, de la première édition du *Robert-Collins*, promotrice des corpus en lexicographie bilingue et militante de l'articulation entre pratique lexicographique et recherches linguistiques.

⁵ En l'espèce, celui de la « frame semantics » de Charles Fillmore (cf. <http://framenet.icsi.berkeley.edu/>), dont elle avait approfondi les perspectives lexicographiques avec son promoteur dans divers travaux et qu'elle illustrait par l'exemple du traitement de *crawl* (verbe et nom) dans le cadre « motion » (§ 3).

⁶ « Thus, in brief, the proposal is for a multilingual hypertext lexical resource in which

- the monolingual databases are *real*;
- links (including metalanguage and instructions) between database items are *real*;
- the dictionaries themselves are *virtual*. » (2002 : 15).

⁷ « [...] definitions, explanations and other metalinguistic information must be transparent: abbreviations, codes and symbols should be avoided. The familiar “telegraphese” style of definitions and explanations may be abandoned. » (2002 : 10).

⁸ Le japonais, par exemple, pourrait être la métalangue d'un dictionnaire bilingue anglais-français (2002 : 10).

⁹ Mode d'utilisation dénommé « look-up mode » pour les dictionnaires monolingues, « equivalence mode » pour les bilingues (2002 : 13).

¹⁰ Mode d'utilisation dénommé « browsing mode » pour les dictionnaires monolingues (2002 : 13), « contrast mode » ou « bilingual browsing mode » pour les bilingues (2002 : 13-14).

¹¹ « [the users] should be able to consult as many examples as they need of words used in their various senses, each in a variety of contexts with a variety of collocate partners. » (2002 : 10-11).

¹² « The new dictionary should be a pleasure to read. » (2002 : 10).

¹³ On peut penser, par exemple, au type d'aide en ligne à la compréhension de documents en langue étrangère envisagé par le projet COMPASS (« Comprehension Assistance »), financé par la Communauté Européenne entre 1994 et 1996 et auquel participa Sue Atkins, qui visait à fournir à des lecteurs pressés qui cliqueraient sur des mots non compris une traduction dans leur langue maternelle qui soit adéquate dans les contextes textuels où ils figuraient (cf. <http://www.sfs.uni-tuebingen.de/Compass/> et Feldweg 1994). En conclusion d'un article dans lequel il passe en revue les rêves des lexicographes de l'âge électronique, de Schryver (2003 : 188-189) voit dans ce type d'assistance une possible priorité pour le futur proche : « an increasingly popular type of ED [= electronic dictionary] used when browsing the web is the pop-up ED. On the Internet users typically need instant and concise information, and being able to simply point at a word (possibly in combination with a mouse-click) makes sure the dictionary look-up does not distract too much from the main activity. [...] Enhancing the context-sensitivity might very well be the main dream pursued in the years ahead for this type of ED. ».

¹⁴ « However, the greatest obstacle to the production of the ideal bilingual dictionary is undoubtedly cost. While we are now, I believe, in a position to produce a truly multidimensional, multilingual dictionary, the problem of financing such an enterprise is as yet unresolved. » (Atkins 2002 : 9). De son côté, de Schryver (2003 : 188) évoque le caractère improbable du retour sur investissement d'un dictionnaire électronique qui exaucerait tous les vœux des lexicographes : « the price tag of realising *all* those dreams would ensure that no one could afford to buy the product – no matter how wonderful the reference work would be. ».

¹⁵ Cf. F. & P. Corbin (à paraître, § 5).

¹⁶ Cf. P. Corbin (1998), au titre explicite : « La lexicographie française est-elle en panne ? ».

¹⁷ Le *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* conçu par Paul Robert (cf. *infra* §§ 2.1 et 2.2.1).

¹⁸ Encore présent dans le « Catalogue général » Larousse de 1993 (p. 9), il ne figurait plus dans celui de 1994.

¹⁹ Le changement de contexte entre début et fin de parution sera plus important encore pour la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*, dont le premier fascicule parut en 1986 et dont la rédaction croise encore actuellement vers la lettre *R*, ce qui laisse envisager que la durée totale de la publication avoisine le tiers de siècle.

²⁰ Même si l'on y inclut les suppléments différés de mise à jour (ce qui peut se discuter au regard des écarts d'échelle rédactionnelle qu'ils sont susceptibles de présenter avec les dictionnaires qu'ils actualisent), le dernier paru, celui du *Grand dictionnaire encyclopédique Larousse*, datant de 1992.

²¹ Cf. Robert (1979 : 9-10 et 251-252), qui situe avec précision la naissance de son projet au milieu du mois de septembre de l'année considérée.

²² « Le dictionnaire culturel » avait été retenu dès 1987 par Alain Rey comme titre d'un long article métalexographique ouvrant le numéro 3 de la revue *Lexicographica*, auquel il avait donné le même intitulé.

²³ Sans prendre en compte des sous-ensembles d'ouvrages strictement identiques, cette partition recoupe celle de Pruvost (2006) entre « grands dictionnaires » (§ 3.1) et « petits dictionnaires révolutionnaires » (§ 3.2).

²⁴ Le *Grand dictionnaire encyclopédique Larousse* fut aussi commercialisé en 15 volumes plus minces, mais la comparaison avec les autres dictionnaires est plus pertinente sur la base de la version en 10 volumes.

²⁵ Cf. P. Corbin (1989 : 31).

²⁶ Les données chiffrées brutes, à supposer qu'elles soient fiables, ne suffisent pas, il faut aussi pouvoir interpréter leur portée, ce qui ne va pas de soi : avec « 220 000 collections vendues » (D. & M. Frémy 1993 : 340a), le *Grand dictionnaire encyclopédique Larousse* de 1982-1985 est réputé s'être vendu « assez mal » (Cerisier 1998 : 155), au point de compromettre la viabilité de la maison d'édition (cf. *infra* et n. 35). Mais qu'en fut-il pour le nombre comparable de collections du *Grand Larousse encyclopédique en dix volumes* de 1960-1964, que la formulation de Rétif (1975 : 306), « dont le tirage dépasse déjà les 200 000 exemplaires », semble plutôt connoter comme un succès ?

²⁷ D'ampleur plus réduite et disposant sur trois colonnes des articles dont la structure hiérarchique est relativement peu profonde et dont les contrastes typographiques concilient fonctionnalité et économie, le *Grand Larousse de la langue française*, mise à part peut-être son assez dense rubrique étymologico-historique, est probablement plus aisé à pénétrer que ses deux concurrents, qui peuvent poser des problèmes de repérage et d'interprétation aigus, auxquels Pierrel (2008 : 17) fait écho quand il évoque, à propos du *Trésor de la langue française*, « [s]a richesse de description qui parfois nuisait à sa lecture, au moins pour les articles les plus lourds », et le fait qu'« il n'est pas toujours aisé pour un non-spécialiste d'appréhender cette information très riche » ; la remarque vaudrait aussi pour la complexité structurelle du *Grand Robert*, qui sollicite couramment les aptitudes herméneutiques de ses utilisateurs.

²⁸ Ferrand (1988 : 177-178) évaluait à 26 millions de francs le coût de la refonte du *Grand Robert de la langue française*, pour une entreprise dont le chiffre d'affaires n'était que de 45 millions en 1979.

²⁹ Trois mois après l'annonce par *La Tribune* (29 janvier 2008) de la possible mise en vente d'Editis par Wendel, la holding faisait savoir le 21 avril qu'elle était « entrée dans une phase de négociation exclusive avec le groupe d'édition [espagnol] Planeta en vue de la cession de sa filiale Editis » (<http://www.wendelgroup.com/news00014f60.php>). Le dossier que consacre à Editis la livraison de mai 2008 du mensuel professionnel *Livres de France* (Andreucci & Ferrand 2008) considère la vente comme acquise.

³⁰ Cf. *supra* n. 18.

³¹ Selon Pierrel (2008 : 17), « la diffusion de sa version papier s'est [...] limitée à quelques milliers d'exemplaires au sein d'une intelligentsia somme toute limitée ».

³² Cf. <http://www.ilf.cnrs.fr/> > Présentation de l'ILF.

³³ « L'idée centrale qui guide le projet du DMF est que l'informatique autorise désormais une *lexicographie évolutive* : il ne s'agit plus de rédiger le dictionnaire lettre par lettre, ce qui le laisserait dans l'inachèvement aussi longtemps que la lettre ultime n'est pas atteinte, mais plutôt de procéder par une suite d'étapes dont chacune possède sa propre clôture tout en restant ouverte à tous les développements ultérieurs. La facilité avec laquelle les outils informatiques permettent d'augmenter, de corriger, de restructurer les données ne peut rester sans incidence sur la technique lexicographique. L'option choisie pour le DMF s'appuie fortement sur l'idée que les dictionnaires d'aujourd'hui, non pas commerciaux mais scientifiques, ne devraient plus être des produits figés que seules peuvent modifier d'hypothétiques rééditions, inévitablement coûteuses et elles-mêmes figées pour longtemps, mais au contraire des bases infor-

matées, faciles d'accès et ouvertes à peu de frais à tous les enrichissements et à toutes les améliorations que l'on peut estimer souhaitables. » (<http://www.atilf.fr/dmf> > Accès au DMF2 > Présentations... > Présentation du DMF).

³⁴ En 1983 selon Ferrand (1988 : 178).

³⁵ Larousse, « gravement mis en difficulté, en 1983 », par « un investissement de l'ordre de deux cents millions de francs » (Ferrand 1988 : 177), était « au bord du dépôt de bilan » selon Cerisier (1998 : 155), qui évoque, lui, une mise de fonds « de 150 à 200 millions de francs » (p. 154).

³⁶ Pour une vue globale de l'histoire des reconfigurations des groupes éditoriaux français auxquels ont appartenu successivement Larousse et Le Robert depuis le milieu des années quatre-vingt, cf. Rouet (2007, partie 1, chap. 2 et 3).

³⁷ Cf. Ferrand (1988 : 178).

³⁸ Plus de 5 000 francs pour le *Grand dictionnaire encyclopédique Larousse* et autour de 3 800 pour le *Grand Robert de la langue française* à leur lancement, 3 400 pour le *Grand Larousse de la langue française* la dernière année de sa présence au catalogue de l'éditeur (cf. *supra* n. 18) et l'équivalent d'« environ 1 500 euros » actuels (à peu près 10 000 francs) pour le *Trésor de la langue française* (Pierrel 2008 : 17).

³⁹ Cf. Atkins (2002 : 6), parlant il est vrai de dictionnaires de moindre ampleur : « Finally, today's dictionaries are excellent value for money. Few other books contain so much information per square centimeter [...] ».

⁴⁰ « Au moment où l'encyclopédisme confine au gigantisme, la non-présence matérielle du répertoire à consulter devient aussi un aménagement nécessaire. C'est que les difficultés des produits de la "galaxie Gutenberg" ne cessent de s'accumuler, le nombre des données à consigner aidant. Les ouvrages trop volumineux sont condamnés à une disparition quasi certaine : encombrement pour le stockage, difficultés de maniement pour la consultation, longueur des manipulations pour la recherche des renvois et des corrélatés, le tout assorti de délais de fabrication et de prix de revient excessifs. » (Quemada 1983 : 119). L'argumentaire fut repris, vingt-et-un ans plus tard, par Béjoint (2004), qui se référerait pour sa part à Landau (2001 : 84) : « J'incline [...] à penser [...] que les plus copieux de nos dictionnaires monolingues [...] ne seront plus jamais publiés sous cette forme. Ils sont trop lourds, trop encombrants, coûtent trop cher à l'éditeur et à l'acheteur. ».

⁴¹ Dans le domaine des encyclopédies, il sera intéressant de suivre le devenir commercial de la double offensive actuelle d'Universalis sur le terrain des ouvrages imprimés chers, avec l'*Universalis junior* en 10 volumes à l'intention des enfants à partir de 7 ans (cf. http://www.universalis.fr/boutique/Universalis_Junior.htm), lancée à 552 € fin 2007 et commercialisée depuis à 690 € (cf. <http://www.livreshebdo.fr/actualites/DetaillsActuRub.aspx?id=984>), et l'*Encyclopaedia Universalis* refondue et actualisée en 28 volumes en 2008, vendue 2 940 € (cf. <http://www.britannica.fr/viewPrd.asp?idproduct=19>).

⁴² Quant au *Grand Larousse de la langue française*, ses singularités saillantes qu'étaient le traité « De la formation des unités lexicales » (Guilbert 1971), fortement marqué par le modèle génératif transformationnel, et les 170 articles développés de linguistique interclassés avec la nomenclature générale furent toutes deux purement paratextuelles, sans interférence avec le texte des articles ordinaires.

⁴³ Son « Avant-propos » le présentait comme « spécialement réalisé » pour les « élèves de l'enseignement secondaire » et les « étudiants étrangers » (p. V).

⁴⁴ Porté par le même élan de lexicographie pédagogique que le *Dictionnaire du français contemporain*, le *Dictionnaire du français vivant* de Maurice Davau, Marcel Cohen & Maurice Lallemand publié en 1972 chez Bordas eut en commun avec lui, mais sur des bases étymologiques évoquant celles de la première édition du *Dictionnaire de l'Académie française*, des regroupements d'articles par familles de mots affectant l'ordre alphabétique, à quoi il associa une part importante d'explication des sens par des phrases-exemples glosées. Remarqué pour son originalité de conception (cf. notamment Rey 1977 : 135-137 et Bornäs 1986, §§ 1.3.2, 2.2, 3.2, 4.1.2 et 4.2.2), il bénéficia d'une nouvelle édition en 1980, avant le retrait de son éditeur de la lexicographie générale.

⁴⁵ Les « plus de 70 000 termes » annoncés dans la « Préface » (p. VII) de l'édition première de 1975 devinrent « plus de 76 000 » dans celle de l'édition de 1979 (*ibid.*), enrichie de 99 pages de planches terminologiques. L'étrangeté de l'extension du principe d'organisation du *Dictionnaire du français contemporain* à un répertoire de l'ampleur du *Lexis* a été pointée par P. Corbin (1998, n. 32, et 2002 : 11 et n. 17).

⁴⁶ « De par son objet, il est destiné d'abord au large public de l'enseignement. [...] il s'adresse à tous les enseignants, aux élèves du deuxième cycle, aux étudiants de l'enseignement supérieur, à la formation permanente, aux étrangers [...] » (« Préface », p. VI).

⁴⁷ Ce dictionnaire était l'exploitation pour le français langue étrangère du *Larousse de base*, publié l'année précédente (1977) à destination de l'enseignement technique et professionnel et de la formation permanente, auquel avaient été ajoutés des dessins humoristiques à visée didactique (cf. P. Corbin 1985, § 1 et Annexe 1, 1991 : 14, 1998 : 92 et 2002 : 11-12). Le dispositif d'adressage adopté permettait de couvrir un vocabulaire de « plus de 7 700 termes » à partir « d'un vocabulaire de base de 2 581 mots » (« Préface », p. VII).

⁴⁸ La première version de ce dictionnaire conçu par Michel de Toro remonte à 1949, sous le titre de *Dictionnaire des débutants*. Sous celui de *Larousse des débutants*, il parut jusqu'en 1985 (cf. P. Corbin 1991, n. 85). Il pratiquait pour sa part un traitement microstructurel de mots apparentés non préfixés dans l'article d'un mot choisi comme base.

⁴⁹ Leurs éditions originelles, le *Larousse élémentaire illustré* et le *Larousse classique illustré*, dataient respectivement de 1914 et 1910. Dans leurs versions les plus récentes, ils parurent jusqu'en 1986 (cf. P. Corbin 1991 : 19).

⁵⁰ Une présentation plus détaillée de cette famille de dictionnaires et de ses corrélats pour l'apprentissage de l'anglais par des francophones est développée dans P. Corbin (2002, § 1.1.1).

⁵¹ Son « édition pour l'enseignement du français » de 1971 s'accompagna d'un « Livret méthodologique » pour une utilisation pédagogique. Le manuel d'initiation à la lexicographie pour l'enseignement du français de Collignon & Glatigny (1978) fit une place de choix au *Dictionnaire du français contemporain*.

⁵² Symbolisée par la lexicalisation de sa dénomination siglée *DFC* [deefse].

⁵³ Cf. notamment Rey-Debove (1971, *passim*), Rey (1977, § 5.3.2), Bornäs (1986, §§ 1.3.1, 2.1, 3.1, 4.1.1 et 4.2.1), Pruvost (2002 : 72-73 ; 2006, chap. IV, § 3.2.1).

⁵⁴ Zwanenburg (1983), par exemple, le prit comme base pour l'étude de mots suffixés (cf. pp. 7-8 ; fait déjà relevé dans P. Corbin 2002, n. 6).

⁵⁵ Pruvost (1994 : 744) a indiqué ce que cette iconographie devait à celle de diverses éditions du *Petit Larousse*.

⁵⁶ Mais il connut une édition allemande en 1983 (voir références bibliographiques).

⁵⁷ Il porte le titre de *Dictionnaire Maxi débutants* depuis l'édition de 1997.

⁵⁸ Ce dispositif d'adressage avait aussi été celui du *Larousse 3 volumes en couleurs* de 1965-1966, dérivé du *Grand Larousse encyclopédique en dix volumes* et parent du *Dictionnaire du français contemporain*, et, en 1969, celui d'un épigone de celui-ci paru chez Hatier avec une nomenclature de noms propres, le *Dictionnaire du français moderne* de Maurice Remy, qui n'eut qu'une brève carrière. D'autres dictionnaires qui, comme le *Robert micro* ou le *Robert junior illustré*, ont gardé ce type d'organisation depuis leur origine (1971 pour le premier, sous le nom de *Micro Robert*, 1993 pour le second, refondu en 2005) attestent de sa viabilité, même si, entre-temps, elle a été abandonnée par d'autres, comme le *Dictionnaire Hachette junior* depuis 1998 ou le *Robert brio*, successeur en 2004 du *Robert méthodique* de 1982.

⁵⁹ Si le paratexte du *Larousse junior* se limite à évoquer ses « définitions concises et précises » (quatrième de couverture) sans autrement motiver l'option rédactionnelle adoptée, celui du *Maxi débutants* de 1997 justifie le choix de prendre appui sur des exemples pour expliquer le sens des mots par la variation de celui-ci en fonction des contextes (« À la découverte du "Maxi débutants" », p. V). Cet argument fait écho aux prises de position marquées par lesquelles s'opposaient les dictionnaires pédagogiques des années soixante-dix et quatre-vingt. Du point de vue linguistique, l'argument qui vient d'être évoqué, utilisé dans les préfaces du *Dictionnaire du français vivant* (1972, p. IV), du *Nouveau Larousse des débutants* (1977, p. 5), du *Dictionnaire Hachette juniors* (1980, p. 4) et du *Dictionnaire actif de l'école* (1984, p. 4), se voyait opposer de possibles interférences néfastes entre les contextes effectifs dans lesquels les mots sont rencontrés par les élèves et ceux surajoutés par les exemples des dictionnaires (préface du *Tour du mot* (Rolland 1985), deuxième p. non numérotée) et l'incapacité des phrases exemples à faire « accéder au sens exact d'un mot » (préface du *Petit Robert des enfants* (Rey-Debove 1988), p. X). Des considérations sur le développement intellectuel des enfants donnèrent aussi lieu à des points de vue antagonistes : à la vision de « définitions très générales qui imposeraient à l'enfant un effort d'abstraction trop difficile pour son âge » défendue dans la préface du *Nouveau Larousse des débutants* (p. 5), celle du *Tour du mot* opposait la nécessité de « favoriser chez les enfants du Cours Moyen » l'« opération abstraite » qui mène de contextes particuliers à un sens général « si l'on veut voir leurs

capacités lexicales se développer autrement qu'en extension » (*ibid.*), ce sur quoi Rey-Debove (1988 : X) renchérit en posant que « [l]es psychologues estiment qu'à cet âge la faculté d'abstraction et de généralisation des enfants – qui est très active – s'accommode aisément des définitions ».

⁶⁰ Le Robert avait acquis en 1977 la collection des « Usuels » créée par Hachette et Tchou quelques années plus tôt (cf. Favier 1998) et l'avait enrichie de dictionnaires longuement mûris (cf. Robert 1980 : 288) consacrés respectivement aux expressions et locutions (Rey & Chantreau 1979), aux anglicismes (Rey-Debove & Gagnon 1980) et aux éléments de formation de termes (Cottez 1980).

⁶¹ Le *Robert-Collins* avait renouvelé en 1978 la lexicographie bilingue français-anglais / anglais-français par sa bidirectionnalité et l'importance nouvelle de l'aide à l'expression en langue étrangère (cf. « Introduction », p. viii), et le *Robert & Signorelli*, dictionnaire italien-français / français-italien, avait innové en 1981 en utilisant des définitions comme sélecteurs sémantiques (cf. « Objectifs et mode d'emploi du dictionnaire », § B.2).

⁶² La « Note sur les fondements théoriques et la méthode » (Rey-Debove 1982) explicitait la démarche adoptée, qui revendiquait le patronage du linguiste américain Eugene Nida (cf. P. Corbin 2002 : 13 et n. 34).

⁶³ Sa conceptrice le qualifia de « dictionnaire de langue révolutionnaire » lors de sa refonte (Rey-Debove 2004 : VII).

⁶⁴ Le *Nouveau Larousse des débutants* de 1977 avait été suivi en 1980 par le *Dictionnaire Hachette juniors*, en 1984 par le *Dictionnaire actif de l'école* Nathan et en 1985, chez Bordas, par *Le tour du mot* de Jean Girodet, les deux premiers avaient déjà connu une refonte en 1986 (sous le nom de *Maxi débutants* pour le dictionnaire Larousse, cf. *supra*) et Hachette inaugurerait en 1988 la déclinaison brochée de petit format (*Dictionnaire Hachette juniors poche*).

⁶⁵ Larousse, ayant publié en 1985 le *Mini débutants* pour les cours préparatoire et élémentaire, avait décalé en conséquence le positionnement du *Maxi débutants* vers la fin de l'école élémentaire (cf. P. Corbin 1991 : 20), et Bordas constituait en séquence d'âges, en 1988, les deux dictionnaires dépareillés et ciblant initialement en partie le même public qu'étaient *Mes 10 000 mots* de Marcel Didier, dont l'édition originale datait de 1976, et *Le tour du mot*, rebaptisés pour la circonstance *Dictionnaire Bordas Le cadet* et *Dictionnaire Bordas Le junior* (cf. P. Corbin 1991 : 14 et n. 57), mais ce bricolage commercial n'aurait pas de lendemain. Précurseurs dans le dédoublement de l'offre pour l'école élémentaire, mais éloignés des modèles des dictionnaires Larousse qui allaient s'imposer comme standards, les dictionnaires scolaires de Nathan (*Dictionnaire actif Nathan* (1976) et *Dictionnaire actif de l'école*) disparaîtraient également assez vite du marché en dépit d'une nouvelle édition du *Dictionnaire actif Nathan* en 1990.

⁶⁶ Entre 20 et 30 par page en moyenne, sans contraintes strictes de placement. Sur les fonctions respectives des deux couleurs, cf. *infra* n. 72.

⁶⁷ 20 × 25 cm au lieu de 14,5 × 19,5 cm.

⁶⁸ Il « surprit les pédagogues et les linguistes, uniquement préoccupés de dérivation lexicale à partir d'un mot » (Rey-Debove 2004 : VII).

⁶⁹ Si sa quatrième de couverture le présentait comme « particulièrement adapté aux jeunes dès le collège », c'est aux « enseignants s'adressant aux enfants au niveau du collège ou de la fin de l'école primaire comme aux adultes, francophones ou non » que sa « Préface » indiquait qu'ils « trouver[ai]ent dans ce dictionnaire de nombreux exemples pour soutenir leur enseignement » (p. XVII).

⁷⁰ La « Présentation » du *Robert méthodique* évoquait ainsi son lectorat potentiel : « Cette exploration méthodique du lexique [...] veut offrir aux plus jeunes un indispensable outil de travail scolaire, et, à tous les autres, une synthèse originale et immédiatement disponible d'informations sur le français. » (Rey-Debove & de Bellefonds 1982 : VII).

⁷¹ On trouve ainsi « morphèmes liés », « allomorpe », « distribution complémentaire » ou « sens dénotatifs et connotatifs » dans la « Note sur les fondements théoriques et la méthode » du *Robert méthodique* (Rey-Debove 1982), et « morphologie lexicale », « morphosyntaxe », « ligalexes », « morphologie profonde » et à nouveau « morphème lié » dans la « Préface » du *Robert brio* (Rey-Debove 2004).

⁷² « **Le Petit Robert des enfants** est présenté sur trois colonnes, en raison de la variété de l'information et dans le but de répondre à un souci pédagogique de clarté. Dans la colonne centrale, l'enfant voit le mot en situation naturelle, tel qu'il est employé dans les exemples, ainsi que toutes les indications de sens. Dans les marges, il trouve deux types d'informations : en noir, toutes les remarques sur la langue, la grammaire, etc. ; en bleu, l'information encyclopédique, les citations et tous les autres sujets. Ce système original permet une mise en page claire, et le lecteur n'est jamais obligé de lire les marges, utilisables pour un besoin particulier ou pour satisfaire sa curiosité. » (Rey-Debove 1988 : X).

⁷³ « Comme tous les textes imprimés en bleu dans les marges, le texte encyclopédique est en dehors du programme de microstructure : c'est la surprise de l'information, qui fait que le dictionnaire n'est pas entièrement prévisible, bien qu'il soit fortement structuré. » (Rey-Debove 1989 : 23).

⁷⁴ Cf. P. Corbin (2002, § 1.2).

⁷⁵ Pour partie le développement qui suit condense dans une autre configuration une matière plus abondamment développée et différemment structurée dans F. & P. Corbin (à paraître).

⁷⁶ À peine 20 dictionnaires différents pour Larousse, une dizaine pour Le Robert et pas plus de 5 pour Hachette.

⁷⁷ De Rey-Debove (1991 : 155-156) à Rey (2005 : XVII) en passant par Rey (1995 : 105) et peut-être d'autres occurrences, on peut constituer une petite anthologie des piques lancées par ces maîtres d'œuvre du Robert à l'usage qui est fait des corpus électroniques dans la lexicographie britannique contemporaine (cf. P. Corbin 2006 : 31-33), à quoi s'ajoute le silence éloquent de la synthèse mise à jour sur la lexicographie et la lexicologie qu'offre Rey (2008).

⁷⁸ Un exemple récent est le *Maxipoche dictionnaire 2008* de Larousse, produit de l'assemblage du texte du *Dictionnaire de français compact* pour sa partie "langue" et d'une version étendue de la partie "noms propres" du *Dictionnaire poche*.

⁷⁹ Celui du *Grand Larousse illustré* en 3 volumes de 2005 a ainsi pu être raccourci de plusieurs mois par rapport à la durée qui aurait été antérieurement nécessaire.

⁸⁰ Depuis sa refonte de 1998, par exemple, le *Dictionnaire Hachette junior* a changé deux fois d'allure, en 2004 et 2006, à texte constant.

⁸¹ Selon Gabino Alonso, responsable de l'informatique éditoriale chez Larousse, l'utilisation programmée du logiciel InDesign d'Adobe pour automatiser la mise en page de sa production, qui était antérieurement confiée à des prestataires externes, permet à l'éditeur de réduire « de près de 50% les délais de production pour chaque ouvrage » et « d'économiser près de 50% du coût de production » (www.adobe.com/fr/showcase/pdfs/200701_larousse.pdf, 15 janvier 2007). Plus généralement et dans un autre secteur, Rouet (2007 : 390) estime que les gains dus à l'informatisation du prépresse « ont permis de diminuer, en euros constants, le coût moyen des ouvrages scientifiques de 20%, malgré la réduction concomitante des tirages ».

⁸² Particulièrement spectaculaire dans le catalogue bilingue de Larousse lors de la rentrée scolaire 2007, cette pratique, qui vaut pour l'ensemble de la librairie, s'applique à un large éventail de la production dictionnaire : pour reprendre l'exemple donné dans la n. 80, le *Dictionnaire Hachette junior* de 1998 a en outre reçu en 2002 une couverture nouvelle sans modification de l'habillage de son contenu.

⁸³ Il peut en particulier être lié à l'insuccès commercial de certains dictionnaires et accompagner un repositionnement dans la gamme (les cinq titres successifs du *Dictionnaire général pour la maîtrise de la langue française, la culture classique et contemporaine* entre 1993 et 1999 en sont une illustration particulièrement remarquable, cf. P. Corbin 1998, n. 11 et p. 96, et F. & P. Corbin à paraître, références) ou viser à une relance qui ne connote pas la version antérieure (par exemple dans le cas du *Robert brio* succédant vingt-deux ans après au *Robert méthodique*, cf. *supra* § 2.2.2).

⁸⁴ Couverture et lettrines du millésime 2005 du *Petit Larousse illustré* confiées au couturier Christian Lacroix, couvertures des tirages spéciaux de ses millésimes 2006 et 2007 signées respectivement par le peintre Titouan Lamazou et le dessinateur Moebius.

⁸⁵ Concept visuel du *Grand Larousse illustré* de 2005 dû au designer Philippe Starck.

⁸⁶ Succès pour le millésime 2005 du *Petit Larousse illustré*, échec pour le *Grand Larousse illustré* (cf. *infra* et n. 95).

⁸⁷ On peut évoquer notamment celle du *Dictionnaire culturel en langue française* en 2005, exploitant la notoriété et l'image de son concepteur Alain Rey.

⁸⁸ Fêté deux fois par le *Petit Larousse illustré*, avec les millésimes 2000 et 2001, comportant chacun 80 planches thématiques en couleurs (différentes entre les deux éditions) réparties en 5 cahiers de 16 pages.

⁸⁹ Pour le *Petit Larousse illustré*, ses 100 ans (millésime 2005) et les 150 ans de son éditeur (millésime 2002) ; pour le *Nouveau Petit Robert*, ses 40 ans (millésime 2007).

⁹⁰ Le Robert y a sacrifié à son tour, à partir de 2005 pour le *Nouveau Petit Robert* (millésime 2006) et de 2007 pour le *Robert de poche* (millésime 2008).

⁹¹ L'actrice Emmanuelle Béart pour celle du millésime 2004 du *Petit Larousse illustré*.

⁹² Pour 149 € au lieu de 396 € : cf. <http://www.lerobert.com/grands-dictionnaires.html> (consulté le 30 avril 2008).

⁹³ Selon Pierrel (2008 : 17), « environ 300 000 connexions quotidiennes en provenance de tous les continents » et « environ 15 000 exemplaires vendus en moins de 4 ans ».

⁹⁴ Cf. *supra* § 2.1 et n. 22.

⁹⁵ Selon Dromard (2006), il aurait donné lieu à « environ 10 000 retours pour une mise en place de 15 000 exemplaires ».

⁹⁶ L'ouverture, début mai 2008, de l'*Encyclopédie multimédia Larousse* en ligne, renommée *Encyclopédie*, à des contributions signées d'internautes (cf. <http://www.larousse.fr/>), qui s'inscrit dans un mouvement international dans lequel prennent position des intervenants aussi différents qu'*Encyclopædia Britannica* (cf. <http://britannicanet.com/>), Google (cf. <http://googleblog.blogspot.com/2007/12/encouraging-people-to-contribute.html>) ou Quid (cf. <http://www.20minutes.fr/article/201918/High-Tech-Knol-et-Quid-fi-a-l-assaut-de-Wikipedia.php>), pourrait être un moyen, par une pérennisation d'un produit lourd dépourvu d'avenir commercial qui n'obligerait pas à supporter le coût d'un entretien dont les effets seraient d'ailleurs probablement insuffisants dans ce nouvel environnement concurrentiel, de conforter la notoriété de la marque en améliorant sa visibilité parmi les encyclopédies en ligne.

⁹⁷ Il n'offre cependant pas tous les types d'informations qu'on peut trouver dans le *Grand Larousse encyclopédique* en 2 volumes, puisque sa dimension encyclopédique est limitée aux noms propres. Par contre, cette restriction n'instaure pas une différence sensible avec le *Petit Larousse illustré*, dont les développements encyclopédiques insérés dans la partie "langue" sont en fait très réduits.

⁹⁸ Un indice complémentaire pourrait en être trouvé dans sa mise en vedette sur la page des dictionnaires généralistes du site du Robert (<http://www.lerobert.com/dictionnaires-generalistes.html>, consultée le 30 avril 2008).

⁹⁹ Cf. Rouet (2007 : 44-45), pour qui « la distribution du livre reste [...], en termes mêmes de structures, au cœur de l'activité » de l'entreprise.

¹⁰⁰ Dénommé *Dictionnaire Hachette encyclopédique* pour le millésime 2002, il porte le simple titre de *Dictionnaire Hachette* depuis le millésime 2003.

¹⁰¹ Pour le *Dictionnaire Hachette junior*, cf. nn. 80 et 82. L'iconographie du *Dictionnaire Hachette benjamin*, paru en 1996, a été renouvelée en 2004.

¹⁰² *Dictionnaire du français au collège* Larousse ("langue"), *Larousse du collège* ("encyclopédique") et *Robert collège* ("langue" et noms propres).

¹⁰³ *Robert micro* : sous-titré « dictionnaire d'apprentissage du français », sans spécification d'apprenants cibles ; *Robert pour tous* : destiné « au plus large public, toutes catégories réunies » (Rey 1994 : XIII) ; *Robert brio* : pour « répondre à la demande intelligente des personnes qui ne connaissent que le français » (Rey-Debove 2004 : XI) ; *Nouveau dictionnaire de français* Larousse : « Pour la famille, les études, le bureau » (quatrième de couverture).

¹⁰⁴ Du *Robert quotidien* de 1996, coup d'essai sans suite (si on met à part l'hybridation de ses remarques avec le texte du *Robert pour tous* pour produire en 2002 *Le Robert. Dictionnaire pratique de la langue française* distribué par France Loisirs), au *Larousse pratique* de 2003, diversement décliné depuis, le dictionnaire "pratique" associant à une nomenclature moyenne (50 000 mots pour le premier, 40 000 pour le second) des informations destinées à permettre de maîtriser des difficultés d'usage semble avoir du mal à trouver son public.

¹⁰⁵ « En **Référence** (Encyclopédies) et **Dictionnaires**, 2006 est une année charnière avec une forte baisse d'activité chez Larousse et la définition de mesures correctrices tant au niveau organisationnel qu'éditorial. » (*Lagardère. Repères 2007* : 32). Selon Dromard (2006), « LA RELANCE de Larousse figure parmi les priorités en 2006 de Hachette Livre, sa maison mère. Les chiffres du premier semestre ont résonné comme un avertissement. Larousse a enregistré sur cette période un chiffre d'affaires d'environ 22 millions d'euros contre 24 millions pour le premier semestre 2005. Le budget 2006 avait été calculé sur un chiffre d'affaires du premier semestre à 26 millions d'euros. ». Début 2008, le rapport *Lagardère. Résultats annuels 2007* pointe une « [a]mélioration très sensible des résultats de Larousse, grâce aux mesures correctrices prises en 2006 » (p. 49).

¹⁰⁶ Pour le millésime 2008, sans particularités remarquables, Beuve-Méry (2007) fait état d'un tirage de « 700 000 exemplaires pour le Larousse » et de « 220 000 pour les deux Robert dont les trois quarts pour celui consacré à la langue française ».

¹⁰⁷ Cf. Rouet (2007), qui observe un « écart croissant entre les ouvrages enregistrant de très grandes ventes et ceux de ventes faibles voire très faibles, au détriment [...] des succès et des ventes moyens » (p. 414) conforme aux intérêts de la grande distribution, pour laquelle « les conditions de fonctionnement optimales [...] sont celles de la diffusion du *best-seller* et du livre de poche », tandis que « les ouvrages à ventes faibles ou lentes leur reviennent cher » (p. 409), ce qui peut avoir pour effet que « de grandes enseignes [...] choisissent un seul dictionnaire en faisant monter les enchères sur les conditions commerciales » (p. 411).

¹⁰⁸ À quoi s'ajoute le fait que le relâchement induit en matière de contrôle orthographique, même chez les lettrés, par certaines pratiques d'écriture sur support électronique (e-mails, forums...) ne va pas dans le sens d'un renforcement de la consultation de dictionnaires.

¹⁰⁹ Je remercie Nathalie Gasiglia et François Corbin, qui ont bien voulu faire une lecture attentive de ce texte.